

CONTRIBUTION AU DÉBAT n°2

L'État social actif

cfs·ep
COLLECTIF FORMATION SOCIÉTÉ
ÉDUCATION PERMANENTE - COHÉSION SOCIALE

Mai 2014

| | |
|--|----|
| <i>Généalogie de l'État social actif</i> | 3 |
| <i>Caractérisation de l'État social actif</i> | 14 |
| <i>Vrai et faux individualisme de Friedrich August Hayek</i> | 21 |
| <i>A propos de « Investment in human capital » de Theodore Schultz (1961)</i> | 31 |
| <i>Retour critique sur le RPE (avec la relecture attentive de Luca Ciccia)</i> | 38 |

L'État social actif

Analyses de Guillermo Kozlowski

L'État social actif correspond à une inflexion importante, le moment où le néolibéralisme va s'affirmer dans le social. Cette conception n'est ni une victoire du libéralisme classique, ni le fruit de mesures hétéroclites implantées dans l'État Social dit État Providence. Il n'est ni une rupture radicale, ni une évolution cosmétique. A son origine, il y a de nouvelles problématiques, d'autres dispositifs se sont agencés dans le traitement, par l'État, des questions sociales. D'un point de vue pratique, cette analyse fait la différence. Il ne s'agit pas de dire que tout est différent, mais bien d'affirmer que le fonctionnement est différent. Prenons un exemple trivial, un horloger ajoute un engrenage dans le mécanisme d'une montre. Tous les autres engrenages demeurent les mêmes, mais cette petite pièce permettra aux aiguilles de tourner plus vite, plus lentement, ou encore dans l'autre sens...

La politique sociale d'un État est, bien entendu, beaucoup plus complexe que l'intérieur d'un coucou suisse. Notamment parce qu'elle ne se réduit pas à un output. Une politique sociale n'est pas seulement composée de résultats. Ainsi, instaurer telle ou telle politique, instaurer une formation professionnelle pour par exemple des chômeurs, produit déjà des changements : les bénéficiaires se formeront, d'autres seront engagés comme formateurs, il y a aura des modes d'évaluation, des institutions agréés, des bâtiments y seront consacrés. Peut-être d'autres projets seront-ils sacrifiés pour des raisons budgétaires, etc. Le mécanisme ne sera jamais linéaire. Mais rien n'empêche de tenter de le comprendre ou d'agir en tenant compte de sa complexité.

C'est ce que nous chercherons à étudier dans les deux premiers textes consacrés à l'État social actif. Le premier reprend cette problématique d'un point de vue historique et en retrace la genèse. Le deuxième aborde son fonctionnement.

De plus, il nous a semblé que retourner aux sources, à savoir vers les problématiques, les concepts introduits à partir des années 50 par différents penseurs néolibéraux, nous permettraient de mieux le comprendre. Ce sont les deux textes sur F. Hayek et de T. Schultz.

Pour finir, « Retour critique sur le RPE », texte qui aborde le fichier informatique RPE, imposé à l'ensemble des opérateurs de l'insertion socio-professionnelle, reprend un exemple emblématique de la manière dont certains dispositifs s'agencent avec l'État social actif. D'autant plus que l'informatique y joue-là de moins en moins le rôle de simple outil pour prendre celui d'un véritable acteur.

L'État social actif ne s'attaque pas de front à la politique sociale, il tente plutôt de lui faire jouer un rôle : « Le domaine de l'action sanitaire et sociale est sans doute caractéristique du mode de gestion que voudrait promouvoir l'État néolibéral, cette stratégie qui tente de conjuguer la planification centralisatrice et l'initiative privée, l'autoritarisme des technocrates et la convivialité des associations spontanées de citoyens, l'objectivité qu'on prête aux professionnels et les bons sentiments qui sont censés être l'apanage des bénévoles »¹. Quel rôle veut-on nous faire jouer ?

1 CASTEL Robert, *La gestion des risques*, Les éditions de Minuit, 1981, p.134.

Généalogie de l'État social actif

Il y a quatre ans, voici comment Robert Castel abordait la problématique de l'État social actif : « Il résulte que la gouvernance de cette société devrait consister dans le renforcement de l'individu, dans l'accroissement de ses capacités pour qu'il soit apte à affronter la dure loi du nouveau régime du capitalisme dominé par la concurrence, et le faire à partir de la maximisation de son propre potentiel, ou capital humain. Sur ces bases s'opère une recomposition des politiques sociales et des interventions de l'État social, « l'État social actif », dans le sens de *l'activation de l'individu* »².

L'État social actif serait donc lié à un « nouveau régime du libéralisme ». Pour bien comprendre cette hypothèse, il faut revenir sur les principales conceptions du rôle social de l'État : l'État libéral, (« veilleur de nuit »), l'État vu par la gauche, l'État providence et l'État néolibéral.

À chaque fois, comme fil rouge, nous prendrons deux questions, à savoir : pour chaque type d'État, qui est responsable et comment détermine-t-on sa responsabilité ? En effet, c'est à partir de ces deux questions que se joue la politique sociale. En d'autres mots, nous tenterons ainsi de définir le type de sujet social et comment celui-ci est responsable envers la société. Ou encore, comment pense-t-on le lien social ?

L'État libéral

Cette conception naît, essentiellement, dans l'Angleterre et l'Écosse du XVIIe siècle.

Dans le libéralisme classique, la société est constituée d'une agrégation d'individus libres de par leur nature et reliés entre eux par un contrat. La justice sociale est inconcevable depuis l'État parce que rien ne justifie qu'une entité surplombe ces individus. Au nom de quoi répartirait-elle, partagerait-elle les choses ? Pourquoi les uns devraient-ils sacrifier une partie de leurs revenus au profit d'autres ? Pourquoi certains seraient-ils responsables des difficultés qu'ils n'ont pas causées ? Certes, une sympathie envers autrui est indispensable, mais elle est morale, individuelle – la charité –, elle ne peut donner lieu à une contrainte. En résumé, et de manière très schématique, pour les libéraux, un État est nécessaire, indispensable pour garantir le droit, les libertés individuelles et la propriété privée, mais doit avoir des limites claires. L'État doit aussi laisser agir le marché, lieu d'expression des initiatives individuelles. Pour le définir, certains évoquent un État « veilleur de nuit »³.

Toujours selon la conception classique du libéralisme, le marché est le lieu d'échange entre individus. Chaque individu poursuit un but individuel, mais du fait que tous le font dans le cadre du marché, il en résulterait une sorte de régulation. Chacun doit obtenir son

2 CASTEL Robert, préface à *La gestion des risques*, éditions de minuit, 2011, p.12.

3 Contrairement aux images véhiculées autour de cette conception, l'État minimal de l'Angleterre du XIXe siècle est un empire monstrueux, géré par une pléthore de fonctionnaires, dont une armée omniprésente dans le monde entier. De la même manière, trop souvent la position théorique des penseurs historiques du libéralisme est réduite à une phobie de l'État. Il n'en est rien. Si le rôle de l'État doit être minimal, il leur apparaît cependant comme indispensable : leurs textes foisonnent de réflexions et des débats très profonds sur la manière de limiter le rôle de l'État, les problématiques auxquelles il doit s'attacher, les moyens valables pour le faire, toutes sortes de casuistiques, d'analyses historiques, etc.

revenu à travers un rapport avec le marché. Tant qu'il n'y a pas de danger pour le marché, ou pour la libre initiative des autres, il n'y a pas lieu pour une intervention de l'État. Ainsi, on peut très bien s'accommoder d'un ouvrier qui se contente d'être ouvrier, sans jamais désirer autre chose que le poste qu'il occupe. Certes, travailler est une exigence morale. Lorsque le libéralisme se met en place, le vagabondage est sanctionné très sévèrement (potentiellement punissable par la mort). Mais cette gestion du social s'est développée alors que les usines avaient grand besoin de cette main-d'œuvre - le marché était bel et bien en danger, de leur point de vue il fallait transformer les paysans pauvres et les vagabonds en ouvriers.

Dans l'État libéral classique, chaque individu était responsable de ses engagements par contrat. Et sa responsabilité était établie juridiquement. Ce que la société garantissait, c'était le contrat comme forme de lien social entre les individus. Au-delà de ces limites, prévaut et concourt la sympathie, indispensable aussi, mais qui relève de l'initiative individuelle.

La « gauche » : de l'abolitionnisme à l'État providence

Contrairement aux libéraux, l'idée majoritaire dans la gauche est que la société détermine les individus. Dans les travaux de Marx par exemple : « Le rapport capitaliste présuppose le divorce entre les travailleurs et la propriété des conditions de réalisation du travail. Une fois que la production capitaliste a acquis une position autonome, non seulement elle maintient cette séparation, mais encore elle la reproduit à une échelle toujours croissante. Le procès qui crée le rapport capitaliste ne peut être donc autre chose que le procès de séparation entre le travailleur et la propriété de ses conditions de travail, un procès qui transforme, d'une part, les moyens sociaux de subsistance et de production en capital, de l'autre les producteurs immédiats en ouvriers »⁴.

Pour la gauche, le partage des richesses est déterminé socialement par un mode de production spécifique et non par un quelconque échange entre égaux. Il n'est donc pas illégitime d'en faire des problématiques sociales. Cet État minimal proposé par le libéralisme n'apparaît plus comme une entité neutre, qui se contente de protéger les individus. Il devient un organe chargé de défendre un certain mode de production. Et c'est précisément ce mode de production que la révolution doit détruire.

Ainsi, à cette époque, la gauche – socialiste, communiste ou anarchiste – exprime deux positions unanimes, à savoir la nécessaire abolition de l'État et du salariat. Pour cette dernière, le salariat est une sorte d'esclavage, et l'État un outil au service de la classe bourgeoise. Pour Marx, par exemple, « l'État est le plus froid des monstres froids ». L'État « veilleur de nuit » ne garantit pas la liberté des individus, mais la domination d'une classe à travers la séparation entre ceux qui ont du capital et ceux qui n'ont que leur force de travail.

Les stratégies pour détruire l'État variaient selon les courants. Pour les socialistes, il peut être détourné et servir, par des réformes successives, à abolir le salariat, pour ensuite être démantelé. Pour les communistes, l'État pouvait devenir un outil de transition vers une société sans État, mais après une révolution. Pour les anarchistes, l'État étant par nature même bourgeois, il devrait être aboli immédiatement lors de la révolution.

4 MARX Karl, *Le capital*, chapitre V. Édition : PUF, 1993, p.804.

Ces positions vont s'infléchir au fur et à mesure des accessions au pouvoir et avec la mise en place de l'État providence. Ainsi, les pays communistes, loin d'opter pour une disparition de l'État, vont plutôt le renforcer et les gouvernements sociaux-démocrates feront de même.

L'État providence n'est pas un État de gauche, et ce n'est pas non plus un État neutre, « au-dessus de la mêlée ». Mais il est aussi certain que les luttes du mouvement ouvrier ne sont pas non plus sans effet, notamment dans le fait que le contrat de travail implique aussi un statut social.

Par ailleurs, d'une manière générale, la réflexion sur le rôle à tenir par l'État est peu profonde à gauche. Ou plutôt, une théorie sur le mode et le champ d'action d'un État « de gauche » fait souvent défaut. Quel mouvement, quel penseur s'est demandé « comment devrait fonctionner un État de gauche » ? Qu'est-ce qu'une manière de gouverner de gauche ?

Cette absence de théorie pourrait bien nous fournir un élément d'explication sur l'implantation de l'État social actif.

L'État providence

Au XIXe siècle, la conception libérale de l'État fut abondamment contestée, notamment par le mouvement ouvrier.

Nous pouvons dégager une problématique qui sera un laboratoire particulièrement riche pour l'élaboration d'un nouveau modèle d'action sociale de l'État : les accidents du travail.

En effet, selon le droit libéral, un patron devait indemniser un ouvrier victime d'un accident de travail si, et seulement si, ce patron était reconnu pénalement responsable de cet accident. D'un point de vue juridique, l'indemnisation était donc pratiquement impossible à accorder. Mais, à la même époque, de nouveaux modes de savoirs, notamment les statistiques, vont montrer l'existence d'une régularité des accidents. Ainsi, chaque industrie connaît un taux relativement stable d'accidents. On pourra désormais les admettre comme inhérents au mode de production, au milieu, et non aux choix individuels. Le risque d'avoir un accident peut donc être calculé.

Par ailleurs, dans la mesure où désormais, dans les pays industrialisés, les populations émigrent massivement vers les villes, la production s'industrialise, les transports quadrillent le territoire, on admet que le milieu dépend de plus en plus de choix sociaux et, de moins en moins, des hasards de la nature. Par conséquent, la société pourrait être considérée comme responsable de ces risques.

En effet, qui peut être tenu pour responsable d'une tornade ou d'une sécheresse ? C'est « la faute à personne », sinon à la nature, à la fatalité... Un accident dans une usine, c'est un peu différent : il se déroule dans un milieu bâti par les hommes. Pareillement, la recherche des responsabilités pourrait aussi échouer : c'est aussi « la faute à personne » car comme beaucoup d'hommes sont à l'origine de l'accident, on ne peut attribuer la responsabilité à un seul. Mais non, on décide que c'est, en quelque sorte, la responsabilité des hommes, c'est-à-dire de la société, d'une certaine manière ; c'est l'État qui jouera le rôle de la providence.

« La raison juridique procède d'une vision morale du monde : le juge suppose que si un tel ne s'était pas conduit comme il s'est effectivement conduit, l'accident ne serait pas arrivé,

que si les hommes se conduisaient comme ils devraient, le monde serait harmonieux. L'attitude de l'assureur est au contraire, toute de constat : peu importe ce qui serait si..., le fait est qu'il y a tant d'accidents de travail ou de la circulation par an, que quel que soit le souhait que l'on puisse formuler, les chiffres se répètent avec une accablante régularité »⁵.

Désormais, l'État peut intervenir, parce que la société est responsable du risque qu'elle génère elle-même.

« L'échange ne se fait pas, ici, entre des individus ne tirant que d'eux-mêmes la loi qui les oblige et désireux de transférer la souveraineté qui les définit à la société qu'ils formeront par contrat, mais entre la société déjà constituée et ses membres. La doctrine contractualiste classique supposait à la fois que les individus disposaient de la capacité de contracter – le contrat ne vient jamais qu'en second par rapport à l'État de nature –, et que le tout est le produit ou l'effet de l'acte des parties. Deux caractères qui font défaut ici : le tout précède les parties ; la société en quelque sorte, se précède elle-même ; et ses membres se trouvent engagés en dehors de toute capacité juridique : "tout être humain faisant partie du corps social a droit, dès sa venue au monde, à la conservation de son existence" »⁶.

À la fin du XIXe et durant la quasi-totalité du XXe siècle, cette logique va conduire le droit social à s'appliquer à la vieillesse, la maladie, le chômage, etc. Le point culminant de cette assurance sociale viendra après la Deuxième Guerre mondiale. D'une part parce que la résistance a été largement portée par le mouvement ouvrier, d'autre part parce qu'après un tel massacre, les États européens étaient bien obligés de rassurer leur population.

Mais, l'État providence n'est pas un simple compromis. Il se constitue autour de nouveaux types de savoirs (notamment les statistiques et différentes techniques de calcul des risques venues des assurances, capables de produire des normes), de nouveaux modes d'intervention (les différentes branches de la sécurité sociale). Il va notamment délier l'indemnisation du constat de responsabilité : toute personne qui subit un dommage ou une maladie, sera indemnisée, indépendamment du calcul ou de la détermination des responsabilités. Bien entendu, pour autant que ce qui lui arrive est « normal » et qu'il ait un statut. Par conséquent, le contrat de travail passe du lien « contractuel » entre deux individus à un statut social. Il comporte des clauses obligatoires : congés payés, repos de maladie, pensions, préavis légaux, droits syndicaux.

Ces droits sociaux font partie du contrat indépendamment de la volonté des contractants, et ne trouvent comme limite que la recherche volontaire à bénéficier d'une indemnisation. Cette clause correspond parfaitement aux limites traditionnelles des assurances... Personne n'a le droit de casser volontairement sa voiture pour toucher l'assurance, par exemple...

Dans l'État providence - ou État assurantiel, l'individu n'est responsable de son malheur que s'il fait preuve de « mauvaise volonté ». La responsabilité n'est plus déterminée juridiquement. Ainsi, dans un cadre judiciaire, il revient aux experts psychiatres de trancher sur le degré de responsabilité d'un prévenu⁷. Par conséquent, la question ne

5 EWALD François. *L'État providence*, Grasset, 1986, p 176.

6 EWALD François. *L'État providence*, op. Cit. p.326. Le texte entre guillemets à l'intérieur de la citation provient du Rapport fait au nom de la Commission de l'assurance et de la prévoyance sociales, 9 mars 1900.

7 Évaluer la « mauvaise volonté » deviendra une part importante du travail social. La psychiatrie jouera du coup un rôle important dans l'ensemble du travail social : déterminer ce qui relève de la mauvaise volonté, ce qui relève de la maladie mentale, comment traiter ces « pathologies »...

relève plus du droit, mais de la norme.

Étant donné que l'Homme est tenu responsable d'agir « normalement », le système d'assurance, l'État providence, élabore, stimule, ou répand, toutes sortes de savoirs et de dispositifs pour produire des normes (sciences humaines), pour trier et pour normaliser la population (les grandes institutions : écoles, hôpitaux psychiatriques, prisons, etc.)

L'État néolibéral

Le néolibéralisme s'est développé à partir des années 1930 notamment autour de l'école Ordolibérale (des économistes allemands et autrichiens, regroupés autour de la revue *ORDO*⁸). Cette école va fortement s'enraciner dans l'après-guerre en Allemagne, en Angleterre, aux États-Unis et, à partir des années 1970, dans le monde entier. Cette conception de l'État va se développer dans le cadre d'une mise en cause de l'État providence, contestation à laquelle elle ne fut pas étrangère⁹.

Bien entendu, le néolibéralisme s'opposera à l'État providence : d'après son point de vue, il s'agit d'une excroissance qui produit des systèmes autoritaires où l'État s'immisce dans tous les domaines de la vie.

Mais leur conception de la société divergera aussi du libéralisme classique. Comme ce dernier, les ordolibéraux estimaient que la société se compose d'individus et se façonne de leurs initiatives. Néanmoins, ils doutaient que ces diverses initiatives se développent spontanément. En tout cas, ils estimaient que cette spontanéité n'est pas optimale et qu'il ne suffisait pas de « laisser faire ».

Pour eux, la problématique était la suivante : le moteur du marché, c'est la concurrence. Or, cette dernière se confronte à différents freins.

« Le grave problème que rencontrerait la conception d'une société entièrement fondée sur la compétition, c'est que la concurrence entre les hommes a toujours tendance à stabiliser ses issues : le gagnant d'un jour accroît ses chances de rester gagnant le lendemain. Comme dit de Closets : "toute la difficulté vient de la tendance irrépressible de ce système à l'autoperversion (...) il faut donc mettre en place les mécanismes correcteurs qui interdiront à la méritocratie individuelle de continuer à se transformer en dévolution héréditaire " »¹⁰.

Il y aura, dans l'orbite néolibérale, plusieurs axes pour aborder la question, plusieurs pistes pour déterminer la nature de ces « mécanismes correcteurs ». Ils tournent tous autour de l'idée qu'il est interdit de fausser les mécanismes du marché, mais qu'il est au contraire

8 Cette école, très à « droite », est pourtant farouchement anti-nazie, pour elle l'omniprésence de l'État imposée par les nazis est inacceptable. Beaucoup d'entre eux devront donc s'exiler, notamment aux États-Unis ou en Angleterre, du coup leur légitimité lors de la défaite allemande sera décuplée et leur influence sera très forte dans le monde anglo-saxon.

9 Parmi les éléments qui mettent en crise l'État assurantiel, on peut en relever deux: d'une part dans l'État providence, la société s'assure elle-même. Ceci est valable dans le cas d'un État-nation relativement autonome, mais un peu différent si les risques viennent tout autant de l'extérieur, c'est le cas notamment du chômage avec les délocalisations. D'autre part ça allait avec l'idée d'une maîtrise de la nature. Or, non seulement la nature n'est pas maîtrisée mais les risques qu'elle génère sont de plus en plus catastrophiques, aussi bien au niveau des écosystèmes que dans l'émergence de nouvelles maladies.

10 DUPUY Jean Pierre. *Le sacrifice et l'envie, le libéralisme aux prises avec la justice sociale*. Clamann-Levy, 1992, p 218.

possible et nécessaire de créer un cadre propice pour le développement du marché. Dans son cours sur le néolibéralisme, Foucault expliquait cette évolution.

« Il va donc falloir agir sur quoi ? Non pas sur les prix, non pas sur tel secteur en assurant le soutien de ce secteur peu rentable – tout ça, ce sont des mauvaises interventions ; les bonnes interventions agiront sur quoi ? Eh bien sur le cadre. C'est-à-dire, primo sur la population. La population agricole est trop nombreuse – eh, bien, il faut la faire diminuer par des interventions qui permettront des transferts de populations, qui permettront une migration, etc. Il va falloir intervenir aussi au niveau des techniques, par la mise à la disposition des gens d'un certain nombre d'outillages (...) intervenir sur la technique aussi par la formation des agriculteurs et l'enseignement qu'on leur donnera, qui leur permettent en effet de modifier les techniques. Troisièmement, modifier aussi le régime juridique des exploitations, en particulier les lois sur l'héritage et la location des terres (...)

Comment modifier ces données, comment modifier le cadre, pour que l'économie de marché intervienne ?... Autant l'intervention gouvernementale doit être discrète au niveau des processus économiques eux-mêmes, autant il faut qu'elle soit massive dès qu'il s'agit de cet ensemble de données techniques, scientifiques, juridiques, démographiques, disons en gros sociales »¹¹.

S'occuper du cadre implique aussi de s'occuper des populations, on peut s'en occuper de manière qu'ils soient plus fonctionnels avec le marché. Par exemple, John Rawls avançait l'idée de l'« égalité de chances », qui tout en étant subordonnée à la liberté individuelle, demeure nécessaire à garantir. Schultz ou Becker ont théorisé la nécessité de développer le *capital humain*. Ces deux références théoriques se trouveront bien des années plus tard chez Frank Vandembroucke et plus largement dans les différents textes politiques belges ou européens sur le sujet.

Toutefois, malgré ce souci à maintenir, par exemple, l'égalité des chances, leur objectif principal n'est pas de favoriser une société plus égalitaire, mais de créer une société plus concurrentielle. En effet, pour eux, obtenir une société égalitaire impliquerait brider le marché. En revanche, former mieux les minorités influencerait positivement la concurrence. Ainsi, Schultz, dans son article « *On human capital* », affirmait que si aux États-Unis, des femmes, des noirs, de latinos pouvaient, à l'instar des WASP, devenir chef d'entreprise, la concurrence en serait immédiatement avantagée.

Les effets de la concurrence seraient d'autant plus intéressants, vigoureux, efficaces si les gens, eux-mêmes, pouvaient penser leurs connaissances, leurs savoir-faire, comme un capital à développer...

En résumé, voici leur critique de l'État providence : en tentant d'aplanir les inégalités générées par l'économie, il s'occupe des résultats et pour cette raison, il est à leurs yeux illégitime et dangereux¹².

Pour autant, les néolibéraux ne sont pas alignés sur les travaux classiques du libéralisme. Pour le libéralisme, la problématique était de limiter l'intervention de l'État. Pour le néolibéralisme, la question sera : comment faire en sorte que les actions de l'État soient pensées et évaluées par le marché, en fonction du marché ? L'État pourra ainsi avoir un rôle actif, ce qui n'était pas concevable pour les libéraux classiques. Il ne s'agit plus de

11 FOUCAULT Michel. Naissance de la biopolitique, Cours au collège de France 1978-1979, Hautes études, Gallimard-Seuil, 2004, p.146.

12 Nous avons largement abordé cette question dans : "Vrai et faux individualisme de Friedrich August Hayek", présenté à continuation, p. 21.

« laisser » faire la nature, mais de s'occuper d'une question sociale.

Les libéraux classiques n'avaient pas les connaissances, le type de savoir approprié pour penser, développer et activer les comportements propices au marché. Les néolibéraux vont donc élaborer les savoirs ad hoc, vont se demander : « Comment penser les comportements en termes économiques ? ».

« *L'homo œconomicus*, c'est celui qui accepte la réalité. La conduite rationnelle, c'est toute conduite qui est sensible à des modifications dans les variables du milieu et qui y répond de façon non aléatoire, de façon donc systématique, et l'économie va donc pouvoir se définir comme la science de la systématisme des réponses aux variables du milieu. Définition colossale que les économistes, bien sûr, sont loin d'endosser, mais qui présente un certain nombre d'intérêts. Un intérêt, si vous voulez, pratique dans la mesure où, quand vous définissez l'objet d'analyse économique comme ensemble des réponses systématiques d'un individu donné aux variables du milieu, vous voyez que vous pouvez parfaitement intégrer à l'économie toute une série de techniques, de ces techniques qui sont précisément en cours et en vogue aux États-Unis et qu'on appelle techniques comportementales »¹³.

Cette définition, qui, en 1979, paraît colossale à Michel Foucault, correspond parfaitement à la définition de l'activation, comme pour la production de « comportements de recherche d'emploi », le management correspond à la même chose dans le milieu du travail.

Comme le formulait Hayek, l'État ne peut pas s'occuper du résultat, mais il peut s'astreindre à optimiser le jeu économique. Il ne peut décider de favoriser, ou suggérer telle ou telle initiative, mais il peut – et d'après les penseurs néolibéraux, il doit –, faire en sorte qu'il y ait le plus et la plus large concurrence possible.

Toutefois – et d'aucuns pourraient en juger cela paradoxal – ce sont des acteurs de la gauche, des Tony Blair, Gerhard Schroeder, Frank Vandenbroucke, qui fin des années 1990, vont s'emparer de cette conception pour l'élargir au social. Cette « 3ème voie » va s'intéresser particulièrement au rôle que l'État peut jouer dans cette optimisation. On vient de le voir, le néolibéralisme laissait, prévoyait, préconisait une certaine place pour l'intervention sociale. La « 3ème voie » va proposer de faire rentrer la politique sociale dans cette case. L'idée est simple, la politique sociale peut s'occuper de l'activation et par conséquent, elle-même est justifiée, rendue « efficace » parce que pensable en termes économiques.

Contrairement à ce que préconisaient Reagan ou Thatcher, le néolibéralisme n'implique pas la destruction de la protection sociale, le social pourrait, au contraire, y jouer un rôle, s'y adapter.

Dans le néolibéralisme, il faut jouer le jeu du marché. Ce n'est pas une question individuelle, mais c'est le bien commun qui est en jeu. Dès lors, on ne peut plus soutenir des ouvriers « qui se contentent » d'être ouvriers, ni même des SDF « qui se contentent » d'être SDF ou des prisonniers « qui se contentent » d'être prisonniers. Tout le monde doit devenir concurrentiel. En quelque sorte, c'est le bien commun qui est en jeu parce que le marché nécessite cette généralisation de l'activation¹⁴. Le secteur social, avec son savoir-faire, son implantation, son dynamisme, son énergie, est mieux placé que tout autre pour jouer ce rôle, à condition d'accepter certaines modifications.

13 FOUCAULT Michel, Naissance de la biopolitique, Cours au collège de France 1978-1979, Hautes études, Gallimard-Seuil, 2004, p 273.

14 Cet article tente de décrire une évolution, dans l'article suivant nous tenterons de montrer un fonctionnement, nous rentrerons donc plus dans les mécanismes de cette activation.

Comme le disait Michel Foucault, en résumant les positions ordolibérales : « Ses effets bénéfiques, la concurrence les doit non pas à une antériorité de nature, à une donnée naturelle qu'elle porterait avec elle (...) La concurrence, ça doit être, et ça ne peut être, qu'un objectif qui suppose, par conséquent, une politique infiniment active »¹⁵. La concurrence ne vient pas de la nature, c'est pourquoi il ne suffirait pas de laisser faire, il y a là une place pour une certaine politique sociale.

Pour le dire de manière un peu simple : dans l'État libéral, l'individu était responsable de tout ce à quoi il s'engageait par contrat. Dans l'État providence, il était responsable d'agir normalement. Et dans l'État social actif, il est désormais responsable de son activation, de sa mobilisation à s'adapter.

Conclusion : l'État social actif, activation et autonomie

Le néolibéralisme a apporté des concepts qui permettaient de penser l'ensemble de la vie en termes économiques. Secteur emblématique de l'introduction dans le social de cette problématique néolibérale, la gestion du handicap fut une sorte de laboratoire, tout comme la gestion des accidents de travail le fut pour l'État providence.

La notion de handicap est une invention récente. En effet, comment peut-on mettre dans la même « boîte » des alcooliques, des inadaptés aux normes physiques, des délinquants ?¹⁶ Eh bien, à travers la question suivante, issue du monde des assureurs : « quel est le risque ? » Et, dans ce secteur, elle se formulera en termes de risque social. Comme l'a souligné François Ewald, ce traitement est à relier au développement de l'État providence.

« Le handicap ne désigne évidemment pas la nature d'un individu, ce qu'il serait, être handicapé ne veut rien dire, pas plus qu'être anormal, ou être inadapté. Cela mesure un écart par rapport à une norme qui, elle-même, ne renvoie pas tant à ce qui serait un ensemble de qualités objectives de la nature humaine qu'à une norme sociale, une moyenne elle-même mouvante, indécise, variable en fonction de la société et de ce qu'elle peut exiger de ses membres. Rien là, que de conforme aux principes de la technologie du risque, et à ses modes spécifiques d'individualisation. Ce qu'on peut être *pour soi* ou *en soi* peut bien intéresser le médecin, psychiatre ou psychanalyste, cela n'a plus d'importance qu'en fonction des aptitudes ou des performances sociales qu'on manifeste »¹⁷.

Le handicap désigne ainsi une catégorie de réalités très hétérogènes, qui n'ont en commun qu'un déficit d'autonomie et qui représentent ainsi un risque social, c'est-à-dire, un risque de prise en charge pour la société, plus important que la moyenne. On va séparer, individualiser, ceux qui sont en dehors de la norme (norme qui, par ailleurs, peut varier) et les traiter différemment.

« La seconde guerre mondiale, qui isole le Royaume-Uni et le contraint à rassembler toutes ses capacités de production, lui impose- et lui permet- d'élaborer une doctrine

15 FOUCAULT Michel, Naissance de la biopolitique, Cours au collège de France 1978-1979, Hautes études, Gallimard-Seuil, 2004, p.124.

16 Voir : CASTEL Robert, *La gestion des risques*, Les éditions de Minuit, 1981 p.122.20-121. En effet toutes ces catégories sont concernées lorsqu'en 1975 la France promulgue une loi sur le handicap.

17 EWALD François, *l'État providence*, *op cit*, p. 408.

connue depuis comme le rapport Tomilson (1941-1943) et de mettre au point toute une série de techniques de "réhabilitation" des handicapés. Dès lors, parallèlement à l'extension des actes d'indemnisation (extension qui se poursuit), va se développer rapidement, dans le monde entier, l'action de réinsertion socio-professionnelle qui passera ouvertement au premier plan »¹⁸.

Commence à se poser la question, non pas de mesurer le risque, mais d'objectiver le handicap. C'est-à-dire d'objectiver les comportements et les compétences qui manquent à un individu pour être autonome. Une autonomie qui se constitue loin de la politique, aux confluences de la médecine et de l'insertion socio-professionnelle. C'est en ce sens que le traitement est désormais individualisé, tout en étant social, puisqu'il impose de s'approcher d'un modèle.

« Ce qui se cache derrière le handicap, ce n'est pas l'irruption du pathologique, mais le règne de l'inégalité. Inégalité qui renvoie à la déficience d'une constitution, ou inégalité acquise dans la lutte pour la vie conçue comme un parcours d'obstacles, il mesure toujours une infériorité. Le handicap naturalise à la fois l'histoire du sujet en faisant de son manque un déficit, l'histoire sociale en assimilant les performances requises à un moment historique donné à une normalité "naturelle" »¹⁹.

S'occuper des individus « individuellement » parce que, de fait, dans leur nature, ces individus sont différents. Mais ces différences sont objectivables, en termes de compétences, par exemple ; c'est ce qui permet de les gérer en tant que populations. Dans cette optique, les individus ne sont pas singuliers, uniques, mais ils présentent, possèdent, valorisent, certaines compétences. Compétences qui elles n'ont rien de singulier, au contraire ce sont des capacités génériques construites/trouvées par des experts, suivant les besoins du moment. Les individus sont ainsi des agrégats de compétences, qu'il faut actualiser, réactiver, alimenter en permanence.

Cette approche se revendique à la fois sociale et naturelle. Naturelle, et donc sans débat possible, si ce n'est entre experts, lorsqu'il faut objectiver ces compétences. Mais aussi sociale, et donc d'en constant changement. Par ailleurs ce caractère social, permet et encourage une action sociale en vue d'en produire une adaptation. D'où cet objectif permanent: s'adapter, devenir autonome non pas affirmant une quelconque singularité, mais au contraire en étant transparent à tout changement.

« C'est ainsi que l'expérience de la personne handicapée apparaît universelle : si on peut l'améliorer elle, pourquoi pas le bien portant ? Si l'homme est une surface lisse sur laquelle on peut coller de nouvelles compétences, la technique peut nous prendre tous en charge »²⁰.

Or, dès lors qu'une personne handicapée peut se penser de cette manière, pourquoi ne pourrait-on l'étendre à tout le monde ? De fait tout le monde est différent.

Plutôt que de partir de l'idée d'un homme autonome et d'anormaux dépendants, ne pourrait-on pas étendre la relation de dépendance à l'ensemble de la population.

Dans son discours sur Joop Den Uyl, discours fondateur de l'État social actif, Frank Vandembroucke insiste sans cesse sur le même diagnostic, si l'État social est dépassé « La cause principale en est les "nouvelles exigences du travail qui transforment les

18 VEIL Claude. *Handicap et société*, Flammarion, 1968, p. 21.

19 CASTEL Robert, *La gestion des risques*, op cit, p. 121.

20 BENASAYAG Miguel, *La santé à tout prix, médecine et biopouvoir*. Bayard, 2008, p.33.

personnes productives en handicapés" »²¹.

Ne pourrait-on pas considérer que les compétences nécessaires à l'autonomie varient sans cesse. On retrouve alors la problématique néolibérale : penser les mécanismes en termes économiques. C'est-à-dire en termes de comportements, de compétences, et éventuellement en termes de compétences négatives ; s'occuper de la systématité des réponses aux variables du milieu.

« ... il ne s'agit plus seulement, même s'il s'agit encore, de maintenir l'ordre psychologique ou social en corrigeant ses déviations, mais de construire un monde psychologique ou social ordonné en travaillant le matériel humain ; non seulement réparer ou parer à des déficiences, mais programmer l'efficacité. Tel serait l'ordre post-disciplinaire qui ne passerait plus par l'imposition des contraintes, mais par l'aménagement et le management du facteur humain en fonction des figures nouvelles sous lesquelles se présente la nécessité sociale »²².

Revenons maintenant à notre fil rouge : qui est responsable ? Comment établit-on sa responsabilité ? Dans l'État social actif, chacun est devenu responsable de ses compétences à la manière d'un petit chef d'entreprise. Chacun est une sorte de gestionnaire de soi-même ; se connaître soi-même implique penser en termes de gestion, de management. Responsable d'adapter ses compétences aux besoins du marché. Cette responsabilité est évaluée en permanence par toutes sortes d'experts dont le travail est d'objectiver le diagnostic. On est soi-même son propre capital humain. On ne s'occupe pas d'un individu complexe, mais on demande à chacun d'être responsable de tel ou tel élément objectivé, qui le compose ; « -sois responsable d'avoir telle compétence, d'avoir telle capacité, tel comportement ». L'individu en tant que singularité disparaît complètement, on ne parle que de compétences génériques.

« La gouvernance politique se donne pour objet travailler sur l'individu, ce qui veut dire aussi le faire travailler sur lui-même, pour le rendre responsable de sa trajectoire sociale et en fin de compte se faire l'entrepreneur de sa vie et de lui-même »²³.

C'est de cette manière que l'activation est compréhensible, non pas sur les résultats qu'elle pourrait produire, mais en tant que résultat elle-même. Et, de fait, on n'évalue l'activation qu'en termes d'activation.

Désormais la responsabilité n'est pas sur les actes passés, mais sur l'avenir. On ne juge pas ce qu'on a fait, on ne se demande pas si c'était juridiquement admissible, ni même si c'était normal, mais on évalue quel retour sur investissement on pourrait avoir. On doit objectiver en permanence, et mettre sa vie sous forme de projet, pour permettre une évaluation.

On ne peut pas évaluer l'avenir d'un individu, mais on peut évaluer les comportements présents. Or ce sont justement ces comportements, qu'on met en place.

Quand on regarde une période historique de cette manière, presque naturellement, vient l'idée de chercher un sens général. Il y a quelques années, on aurait peut-être privilégié celui-ci : l'histoire avance vers un mieux. Peu à peu les luttes ouvrières imposent la justice et l'égalité. Aujourd'hui peut-être qu'on prendrait le contrepoint, on verrait s'accroître le pouvoir du marché dont l'emprise est de plus en plus forte. Mais ce sont deux fictions. Le mouvement ouvrier a su imposer ses luttes, ses problématiques dans le cadre d'un État libéral, penser et agir, en termes de classes. Toutes sortes de mouvements de libération

21 Discours de Frank Vandebroucke, le 13 décembre 1999, Exposé Den Uyl (L'Etat social actif)

22 CASTEL Robert, *La gestion des risques*, op cit, p. 203.

23 CASTEL Robert, préface à *La gestion des risques*, éditions de minuit, 2011, p.12.

ont su développer une critique des normes (décolonisation, anti-psychiatrie, mouvements des femmes, de libération sexuelle). La question importante est quel type de lutte peut se développer au temps de l'activation ?

Caractérisation de l'État social actif

Nous avons proposé une généalogie de l'État social-actif, avec les problématiques qu'il impose, et les déplacements qu'il opère. La proposition maintenant, complémentaire de la précédente, est de tenter de le cerner par sa logique d'action.

« Des orientations également dynamiques semblent correspondre à des intentionnalités divergentes : simultanéité d'un retour à l'objectivisme médical et d'une fuite en avant dans la culture psychologique par exemple, ou renforcement des contrôles centralisés appuyés par informatique et encouragements donnés aux mouvements associationnistes pour maximiser les responsabilités de l'initiative privée.

Si unité il y a, elle ne s'exprimera donc pas à partir d'un simple inventaire de ces approches. Le principe devra en être cherché sur un autre plan que celui de la description empirique, celui de la complémentarité de ces pratiques à partir d'une commune visée. On pourrait dire alors que ces différentes orientations manifestent un même parti pris réductionniste sur le modèle d'humanité qu'elles constituent en cible de leurs interventions. Elles peuvent ainsi s'inscrire dans une stratégie générale de gestion des différences, des fragilités et des risques qui paraît caractériser les sociétés néolibérales²⁴.

Autrement dit, on ne peut comprendre l'État social actif à partir du catalogue des mesures ou des approches qu'il implémente. Il faut appréhender les différents mécanismes qu'il installe dans leur cohérence. Bien entendu il y a toujours la tentation de montrer que tel ou tel dispositif est aberrant, et souvent il l'est vraiment. Mais, on ne peut s'épargner de comprendre comment il s'attache à une certaine cohérence d'ensemble, parce que, de fait, c'est au regard de celle-ci que ces dispositifs sont évalués et pensés. On ne peut pas se contenter de railler ou dénoncer un aspect de l'activation, dans la mesure où il rejoint la pensée majoritaire sur l'efficacité du travail social.

Mais surtout, comprendre le fonctionnement de l'État social actif est d'autant plus nécessaire qu'il est extrêmement doué pour capturer, pour adapter des pratiques et les faire fonctionner selon sa logique. Il n'a pas de grands principes à affirmer car sa capacité à penser les comportements en termes économiques, le rend très versatile. Contrairement à l'État libéral, il ne souhaite pas limiter le rôle de l'État mais capter des comportements au profit du développement du marché. L'État social actif ne s'attaque pas de front à la politique sociale, il lui demande « seulement » de s'adapter aux logiques de la concurrence. Souvent, cette exigence ne prendra que la forme de minuscules réformes, de tous petits changements. Or, dès qu'on s'intéresse à la logique de ces innovations, on comprendra qu'elles ne sont en rien anodines : elles transforment profondément l'action sociale. Et ces changements sont d'autant plus efficaces que leurs initiateurs connaissent très bien le terrain social.

Deux questions donc, d'une part quelle est la logique de l'État social actif ? D'autre part, en quoi diverge-t-elle des logiques d'émancipation qu'on peut développer dans l'éducation populaire ?

24 CASTEL Robert, préface à *La gestion des risques*, éditions de minuit, 2011, p.194.

Autonomie comme objectif absolu

L'autonomie est l'objectif omniprésent de l'État social actif, on le retrouve systématiquement, depuis l'assistance aux SDF jusqu'à la formation universitaire. L'autonomie est toujours évoquée comme objectif, un objectif proprement inatteignable. De fait, l'objet d'attention est le manque d'autonomie (Robert Castel parle d'individus par défaut). Or, il manquera toujours un petit quelque chose, une petite compétence, un quelconque comportement pour être autonome. Ne serait-ce que parce qu'être autonome implique une capacité d'adaptation. Or, les contraintes varient sans cesse. Dans l'État social actif; l'individu se construit en s'adaptant. Cette exigence peut paraître anodine et même assez sympathique. Mais ce « parcours de construction » n'est pas sans importance : s'adapter implique une démarche, certaines techniques, un mode de savoir particulier. Et de la même manière, empêche ou dévalorise d'autres modes de savoir et d'agir.

Cette adaptation généralisée²⁵ extrêmement encadrée, car il ne s'agit pas de s'adapter n'importe comment ni à n'importe quoi, est une manière d'agir sur le comportement des gens. L'activation n'est pas un moyen, c'est l'objectif.

Cette recherche (activation) n'est pas une question symbolique ou morale, elle a des effets bien réels. Elle intègre les gens dans une certaine logique. Tout comme s'occuper de l'émancipation, c'est déjà une émancipation. Et c'est peut-être là que se trouve son aspect sympathique, cet appel au changement, au devenir, ressemble aux problématiques d'émancipation.

Mais ce sont deux problématiques bien différentes. Dans l'État social actif, la problématique est toujours personnelle. « Comment je m'adapte ? Quelles sont mes compétences ? Comment je peux devenir une réponse au problème du marché ? » Mais aussi, un appel permanent au sacrifice : « Que puis-je abandonner parce qu'inutile ? Qu'est-ce qu'il me faut sacrifier pour être plus performant ? »

A contrario, l'émancipation pose des questions – et n'impose pas de réponses – qui peuvent être portées par un individu ou par un groupe et qui, en aucun cas, ne seront des questions personnelles. L'émancipation, c'est comprendre dans quels mécanismes nous nous trouvons. Jamais ces mécanismes ne seront personnels, car ils traversent les individus et les groupes. Autrement dit, l'émancipation pose toujours la question du savoir et du pouvoir. Comment le pouvoir s'exerce-t-il ? Sur quel type de sujet ? Quel savoir produit-il ? Quel type de savoir marginalise-t-il, déplace-t-il ou empêche-t-il ? Mais surtout comment agir avec les savoirs singuliers que nous pouvons produire ?

Dans l'État social actif, le savoir est toujours celui des experts, c'est à leur mode de savoir objectivé qu'il faut s'adapter.

L'objectivation comme mode de savoir

« Il ne s'agit cependant en rien d'une obligation de résultat (trouver un emploi) mais bien

25 Sans rentrer dans les détails, l'adaptation telle que Darwin la présente est le fruit du hasard. Lors de grands changements certains caractères secondaires d'une espèce s'avèrent comporter un avantage décisif dans un contexte nouveau. Mais il n'est pas possible de prédire lesquels, simplement parce qu'on ne sait pas quelle sera la nouvelle situation. L'adaptation se fait par hasard et au niveau de l'espèce. Ici l'adaptation est individuelle, et on prétend pouvoir prévoir quels caractères seront déterminants. Il y a un mélange entre des processus naturels et des processus sociaux. L'idée est que c'est un processus de sélection naturelle qui joue, donc pas de responsabilité sociale sur les résultats.

d'une obligation de moyens (faire des efforts pour en trouver) »²⁶ disait Frank Vandebroucke à propos de la responsabilisation prônée par l'État social actif. En voici une préoccupation très généreuse !

En effet, pour les partisans de l'activation, c'est la démarche qui compte. Qu'importe le résultat, c'est la démarche qui compte ! Mais pour pouvoir, juger, évaluer, encourager, développer un comportement, il faut le traduire dans une logique formelle.

Que ce soit dans le management d'entreprise ou d'association, ou dans l'éducation, la manière d'agir est semblable. Il faut trouver, de manière formelle, quels sont les comportements utiles. L'objet même de cette politique est le comportement. Pour construire cet objet, il faut formaliser, objectiver les comportements. Comportement de recherche d'emploi, les compétences du savoir être, ou plus simplement l'assiduité, etc.

L'approche par compétences dans l'enseignement et la formation est certainement la démarche la plus aboutie dans ce sens. Par exemple, de manière formelle, on avance que « prendre la parole en public » est un élément important dans l'efficacité de quelqu'un. Cela peut aussi bien s'appliquer à son travail, son activité syndicale, ou une réunion de famille.

Les compétences sont à la fois naturelles et sociales (voir note de bas de page 25). Naturelles parce que valables partout, et sociales parce liées à l'évolution de la société. Elles relèvent donc de la compétence des experts dans la mesure où elles sont naturelles et s'imposent à la société dans la mesure où elles sont sociales.

« L'élément nouveau, c'est que le diagnostic est complètement délié de la prise en charge. Le professionnel de la santé mentale agit ainsi comme un expert, c'est-à-dire comme un spécialiste dont le jugement est objectivé en tant que pièce essentielle d'un dossier, sur lequel des décideurs, ensuite, s'appuieront pour fonder leur propre jugement, qui, lui, aboutira à des options pratiques »²⁷.

Ce type de savoir objectivé n'est pas une simple variation dans la formulation, il dit autre chose. Il est un point de vue, et il est celui de l'expert. À mi-chemin entre l'administratif et le spécialiste, l'expert sert de cheville ouvrière pour permettre la gestion du social.

C'est bien ce que propose, de manière très explicite, Frank Vandebroucke pour qui « L'État social actif ne dirige pas mais délègue. Il ne doit pas être une autorité purement donneuse d'ordre, mais une autorité qui oriente les individus et les organismes en les encourageant à choisir les voies voulues »²⁸.

Orienter les individus et les institutions et déléguer le reste. C'est bien ce qui a été fait, non pas parce que le pouvoir a été cédé à d'autres instances, mais parce que le pouvoir s'exerce désormais à ce niveau-là, dans tous les dispositifs de tri basés dans le savoir d'experts.

« C'est pour cette raison qu'ils [les opérateurs de terrain] reçoivent davantage d'autonomie administrative pourvu qu'ils s'engagent vis-à-vis de l'autorité à obtenir des résultats »²⁹.

Par exemple, de plus en plus les subsides sont liés au travail avec un public particulier. Et ce sont des experts qui vont déterminer ce public cible. Découper un public cible est un choix essentiel, il conditionne largement le type de travail, le type de savoir pertinent pour ce travail, le type d'objectifs que l'on peut se donner, et bien entendu le mode d'évaluation pertinent. Il détermine largement le travail qu'il est possible d'effectuer, et laisse hors-jeu beaucoup d'autres approches possibles. Va-t-on cibler un public selon l'âge ? Selon la

26 Discours de Frank Vandebroucke le 13 décembre 1999: Exposé Den Uyl (L'État social actif)

27 CASTEL Robert, *La gestion des risques*, Les éditions de Minuit, 1981, p.122.

28 Discours de Frank Vandebroucke le 13 décembre 1999: Exposé Den Uyl (L'État social actif)

29 Discours de Frank Vandebroucke le 13 décembre 1999: Exposé Den Uyl (L'État social actif)

condition sociale ? Selon le niveau d'études ? D'après son potentiel d'employabilité ? Selon son lieu d'habitation (et encore... un quartier ? Une barre d'immeubles ? Une ville ?). C'est loin d'être équivalent.

Par ailleurs, si on entend autonomie dans le sens donné précédemment, comme une exigence à s'adapter, les institutions demandent à tous les opérateurs de s'adapter à tout. Oublier les principes, les singularités, l'histoire, adopter les nouveaux dispositifs, enseigner les nouvelles compétences dès que des experts les proposent.

À un étage, un expert objective les compétences à acquérir et plus bas, quelqu'un forme à cette compétence. Où reste-t-il de la place pour une personne porteuse d'un savoir, d'une expérience, d'une histoire ? Dans la formation, il n'y a pas de place pour un autre savoir que celui de l'expert. Son destinataire n'a pas son mot à dire parce qu'il reçoit un savoir qui lui manquait. Et par ailleurs, le formateur n'a plus grand-chose à dire... puisque c'est l'expert qui a diagnostiqué ce qui manquait à travers les référentiels et autres grilles d'objectivation ! Cette manière d'objectiver dépossède la personne de son problème. Or, s'il y a une chose sur laquelle chacun a des connaissances, c'est justement ce dont il pâtit, c'est-à-dire ses problèmes.

Si, bien entendu, l'émancipation n'est pas à l'opposé de toute formalisation, son approche se doit néanmoins d'être beaucoup plus empirique. En ce sens, elle s'approche des situations dans leur complexité. Lorsque l'expert objective, s'efface, s'amenuise, se perd la complexité d'une situation, de l'expérience, la possibilité d'élaborer un savoir singulier sur la vie. Imposer le savoir d'après lequel on doit agir permet de contrôler le comportement.

En d'autres mots, dans la logique de l'activation, l'utile doit être formalisable, et l'inutile doit être sacrifié au nom de l'autonomie.

A l'opposé de ce sacrifice, il y a une pensée du conflit comme multiplicité.

Or, cette objectivation « inutile-utile » ne se situe pas seulement au moment de la prise en charge, elle est permanente.

L'évaluation comme mode de fonctionnement

S'adapter est une tâche infinie. Par conséquent, évaluer ces adaptations sera tout autant permanent et devra se réaliser, idéalement, en temps réel. Nos actes doivent être formellement évaluables, tout ce qui y résiste est jugé inexistant.

Que mesurer sinon les compétences ? Mais aussi le nombre de démarches, la quantité de réponses à des offres d'emploi, par exemple. Ou encore l'assiduité d'un stagiaire à une formation. Ces appréciations pourraient paraître arbitraires ou non pertinentes, parce qu'elles ne donnent pas d'indications fiables sur la recherche réelle d'un emploi ou sur l'apprentissage. Mais elles sont tout à fait pertinentes en considérant que l'objectif recherché est de mesurer le respect, ou plutôt l'acquisition, d'une démarche formelle.

L'objet de ces évaluations est un comportement. La démarche formelle est l'objectif et non le moyen. L'évaluation n'est pas une manière de regarder quelqu'un, mais une manière de le constituer. Cet acte regarde l'individu lui-même, ses capacités, sa valeur en tant qu'investissement³⁰. C'est aussi un apprentissage de distinguer le formalisable, donc valorisable, de ce qui est en pure perte.

30 Il est par ailleurs probable que des modes d'évaluation issus du traitement des big-data commencent à être utilisés dans cette perspective, notamment des techniques de profilage.

« La programmation des populations serait la contrepartie logique d'une planification conséquente, mais elle est plus difficile à mettre en œuvre pour des raisons à la fois techniques et politiques.

Pourtant, avec l'informatique, il devient possible de constituer des flux de population selon n'importe quel critère de différenciation, en particulier les anomalies physiques ou psychiques, les risques dus à l'environnement, les carences familiales, le niveau d'efficacité sociale, etc. Il suffit de rassembler deux conditions: disposer d'un système de codage assez rigoureux pour objectiver ces différences ; se donner les moyens d'inventorier systématiquement tous les sujets qui composent une population donnée »³¹.

L'objectivation est le savoir que les experts sont en train d'imposer dans le secteur social. Et c'est le seul langage que les gestionnaires acceptent désormais et qui sera donc la langue des subsides, de l'évaluation, de l'efficacité...

La systématisation de ces données est, elle aussi, une réalité, ou du moins un projet en cours. En voici un exemple parmi d'autres: le projet de parcours destiné aux primo-arrivants, prévoit un bilan social qui inclut : « sa situation familiale, professionnelle, socio-économique, relationnelle, de formation, de santé, de handicap et de ses conditions de logement ». Tout ceci sera « conservé dans l'application informatique visée par l'article 20 du décret ». Et par ailleurs, dès la première prise de contact le bénéficiaire potentiel sera informé « de la nécessité d'informer le bureau d'accueil de toute modification dans leur situation personnelle, familiale ou professionnelle »³².

Il ne s'agit pas de crier tout de suite au « *big brother* » ! Mais simplement de s'intéresser au type de dispositifs qui, petit à petit, s'installe. Le danger ne se situe pas tant dans la récolte des données et la sauvegarde de la vie privée, etc. mais plutôt dans le type de savoirs que le traitement informatique de ces données, objectivées par un savoir managérial et traitées par des algorithmes de profilage, peuvent produire. Un savoir dans lequel, le diagnostic et l'évaluation vont échapper à tout regard critique. Un monde où la modélisation devient déterminante. Une société où l'on tend de plus en plus à confondre le modèle et la réalité.

Si l'évaluation est une vérification formelle, la *critique* est un regard sur les conditions de possibilité de cette action. Or ce n'est que par rapport à ces conditions de possibilité que l'on peut comprendre un acte dans sa complexité.

Investir sur les individus comme approche

« Un État social actif doit faire en sorte que des personnes ne soient pas mises à l'écart et que chacun, tant les hommes que les femmes, tout en étant assurés d'un haut niveau de protection sociale, puisse contribuer de manière créative à la société et concilier cela avec une qualité de vie personnelle. L'État social actif investit dans les gens, la formation, l'emploi et pas seulement dans les allocations »³³.

Quand un État investit dans les gens, il attendra en retour qu'ils soient compétitifs. S'ils échouent, mais surtout si les prévisions sur leur rendement sont décevantes, l'État investira peu. Ainsi, ce genre de gouvernement financera un cours d'alpha pour autant

31 CASTEL Robert, *La gestion des risques*, op cit, p.127.

32 Avant-projet d'arrêté du collège de la Commission communautaire française relatif au parcours d'accueil pour primo arrivant en Région de Bruxelles-Capitale. Articles 3, 4 et 5.

33 « La voie vers le XXIe siècle », accord gouvernemental du 7 juillet 1999.

qu'il estime que celui-ci permettra aux apprenants d'être plus concurrentiels sur le marché du travail.

Pour répondre à cette exigence, il est devenu nécessaire de se présenter en termes de projet. Comme tout investissement est un pari sur le futur, il faut d'abord s'interroger sur sa rentabilité potentielle. Désormais, l'association doit prouver à l'organisme subsidiant la valeur ajoutée du projet... Tout comme les usagers de cette association devront, pour obtenir une aide, une formation, une nuit dans un centre d'hébergement assurer que cela vaut la peine d'investir en eux. Ils sont invités à montrer objectivement qu'ils ont les ressources et la motivation pour devenir rentables à terme.

Ainsi, l'aide sociale – comme les indemnités de chômage – n'est plus un droit obtenu sur des faits du passé (j'ai travaillé donc j'ai droit au chômage), mais une dette à rembourser envers l'institution qui a investi en vous.

Comme le disait Robert Castel, chacun devient désormais un petit entrepreneur de lui-même. S'il gère mal son affaire, s'il ne développe pas son capital humain, alors il aura du mal à trouver des investisseurs.

On retrouve ici tous les critères précédents, autonomiser (mettre en concurrence), objectivation des comportements. Évaluation comme filtre permanent, lié de plus en plus à une modélisation, qui permet des simulations, etc.

Bien entendu beaucoup « d'investissements » ne sont pas rentables, mais le fait que chacun se pense en termes économiques, comme un petit gestionnaire de ses compétences, est rentable pour le néolibéralisme.

Passer à autre chose...

Et si... l'idée de chercher des lignes de fuite se posait ? Il est probable que la voie ne serait pas à chercher ou à prouver que les principes généraux, ni encore dans la démonstration que l'État social actif est inefficace. Les tenants du libéralisme et leurs petits-enfants néolibéraux savent très bien répondre que les principes généraux sont bien beaux, mais que la réalité est ce qu'elle est...

Quant à démontrer que l'État social actif n'est pas efficace, c'est une question un peu compliquée... En effet, il est assez efficace pour produire une concurrence forte. Il est assez efficace pour imprimer une logique. Il est assez efficace pour imposer au social un certain mode d'évaluation. Il est assez efficace pour se propager, s'approprier des dispositifs, en créer des nouveaux.

Plus largement, le problème est qu'il s'est déjà approprié le concept d'efficacité. Il faudrait penser l'efficacité d'une manière moins linéaire, plus complexe, pour contester l'efficacité de l'État social actif.

En revanche, produire des savoirs non objectivables – minoritaires –, une évaluation critique – liée à une situation complexe –, intégrer et interroger le modèle auquel on est censé s'adapter, et non seulement le manque d'adaptation, peuvent ouvrir des perspectives différentes. Pourquoi ne pas sortir de l'idée que le travail social doit combler des manques ? Toutes ces propositions et questions constituent peut-être des lignes de fuite dans ce tableau. Dans l'État social actif, la société est la meilleure possible, et c'est à chacun qu'il revient de la mériter. Il faut mériter d'y être intégré.

Dans l'autre hypothèse, la question est plutôt : comment chacun participe-t-il quotidiennement à la production d'une société ?

Dit autrement, l'enjeu principal, le lieu où il sera peut être possible de contester le fonctionnement de l'État social actif est celui du diagnostic. Récupérer la capacité de décider: qu'est-ce qu'un problème social ? Mais tant que des experts déterminent les problèmes et délèguent à des associations le soin de s'en occuper, il sera extrêmement difficile de trouver des alternatives.

Ainsi, aujourd'hui, des experts scrutent un quartier, en chambre le plus souvent, suite à des événements ponctuels largement relayés par la presse et décrètent qu'il y a des problèmes d'insécurité. Leurs études insistent alors pour que les associations apprennent le vivre ensemble à ceux qu'ils identifient comme partie prenante de cette insécurité. Récupérer la capacité de diagnostic consisterait à analyser le quartier en tant que situation et ne pas isoler celui qui casse la voiture du reste du quartier. Repenser les problèmes sociaux comme des problèmes liés au fonctionnement de la société et non comme la conséquence malheureuse du dysfonctionnement de quelques-uns.

Autre exemple, pour les experts le chômage des jeunes est un problème social : pour le solutionner, ils invitent les jeunes à s'agiter, à s'activer, à se motiver et ceux qui sont censés s'en occuper.

La question n'est pas déresponsabiliser tout le monde en disant que, de toutes manières, c'est la faute à la société. Mais délier la responsabilité de la morale. La responsabilité morale est toujours établie du haut vers le bas. La morale, c'est le jugement d'un supérieur, d'un sur un inférieur. Ce qui est déresponsabilisant, c'est le savoir des experts. Celui qui dit qu'on ne sait rien. Il faudrait responsabiliser d'égal à égal, se responsabiliser dans le sens où on prend au sérieux ce que tout un chacun sait sur sa vie, son quartier et où l'on irait chercher et développer ce savoir. Responsabiliser dans le sens où le savoir qu'on produit, l'intelligence qu'on développe, devienne le savoir avec lequel opère le travail social.

Vrai et faux individualisme³⁴ de Friedrich August Hayek

Méconnaître le contenu des textes théoriques du néolibéralisme peut être profondément handicapant pour ceux qui s'intéressent à la question sociale. Faute de repérer et comprendre comment il est pensé par ses partisans, le néolibéralisme apparaît comme une vague insaisissable, ou plus grave, comme un mouvement naturel.

Friedrich Hayek est l'un de ses plus brillants penseurs. A travers l'étude de son texte « Vrai et faux individualisme », nous allons tenter de comprendre la finesse de son travail, de ses lignes de forces, qui soit dit en passant, n'apparaissent pas toujours à l'endroit attendu.

Pourquoi déterrer le vieux texte d'un des pères du néolibéralisme ? Que pourrait nous apprendre « Vrai et faux individualisme »³⁵ de Friedrich August Hayek, une communication de 1945 à l'Université de Dublin ?

Son intérêt, me semble-t-il, tient principalement en deux analyses assez inattendues. D'abord, il contient une critique forte de l'individualisme, ou plutôt d'une de ses formes. Ensuite, sur base de cette critique, Hayek réévalue le rôle de l'État en ces termes : « Les principes individualistes peuvent parfaitement justifier d'autres fonctions (non coercitives) de l'État que la seule police du droit civil et du droit pénal »³⁶.

N'est-il pas surprenant de rencontrer une justification du rôle structurant d'un État chez ce penseur libéral ? Cette opinion ne va-t-elle pas à l'encontre du discours néolibéral habituellement admis ? Certes. Mais plus encore, ce rôle structurant nous fournit un axe pour travailler une question très actuelle : la politique sociale de l'État sous sa forme d'État social actif, forme devenue dominante en Belgique depuis une quinzaine d'années.

Aujourd'hui, toute politique sociale d'État -ou qui apparaît comme telle- est immédiatement perçue comme une concession accordée par le néolibéralisme et comme une politique qui diverge de la logique du capital. Un tel point de vue guide de nombreuses actions et justifie bien des compromis et des renoncements. Le texte de Hayek permet d'entrevoir que ces considérations sont un rien simplistes.

La proposition est de regarder en deçà: comment cela fonctionne ? Avec quelles logiques ? Dans quelles limites ? Avec quelles oppositions ? Sont-elles porteuses de conflits et éventuellement de quels points d'inflexion ? Nous proposons donc d'adopter un regard critique, et ce, non pas pour défendre le consensus, mais, au contraire, pour trouver les vrais conflits.

34 HAYEK Friedrich, « Individualism : True and False » (Vrai et faux individualisme) ; prononcé à University College, Dublin, le 17 décembre 1945. Originellement édité par Hodge, Figgis & Co., Ltd., Dublin, et B. H. Blackwell, Ltd, Oxford, 1946. Texte publié en anglais dans FRIEDRICH Hayek, *Individualism and economic order*, Chicago Press, 1948.

35 HAYEK, Friedrich, *op. cit.*

36 HAYEK, Friedrich, *op. cit.*

Nous soulèverons ces questions en suivant les deux mouvements du texte de F. A. Hayek. Premièrement, sa critique de l'individualisme et deuxièmement nous regarderons certaines de ses conclusions avec en filigrane, cette question : ses propos correspondent-ils à des logiques actuelles, notamment présentes dans la concrétisation de l'État social actif ?

L'individualisme

Tout d'abord, il faut noter que le texte date de 1945, à savoir à l'issue directe de la guerre. Cette période de reconstruction fut propice aux re-fondations. Et c'est justement notre monde, celui dans lequel nous vivons, qui est en train d'être mis en place.

En 1945, la position d'Hayek, bien que connue des économistes, est très minoritaire. Elle jouit cependant d'un certain prestige, notamment en Allemagne de l'Ouest car Hayek fut radicalement opposé au nazisme. En effet, il dut s'exiler pendant toute la durée de la guerre. Elle commencera à vraiment s'implanter fin des années 1970. Ces délais, assez longs, méritent d'être soulignés. Peut-être est-il important de remarquer que les logiques néolibérales ne sont pas arrivées du jour au lendemain. Certes, elles se sont imposées, mais elles ne se sont pas installées comme une évidence³⁷.

A l'époque, le néolibéralisme est tellement peu évident que la première partie du texte est réservée à la précision de ses bases mêmes : « Il n'y a pas de terme politique qui ait plus souffert que celui "d'individualisme". Non seulement il a été réduit à une caricature méconnaissable par ses adversaires - et on devrait toujours se rappeler, à propos des idées politiques aujourd'hui passées de mode, que la plupart de nos contemporains ne les connaissent que par la description que leurs ennemis en font - mais on l'a utilisé pour décrire des attitudes différentes vis-à-vis de la société, opinions qui ont aussi peu en commun entre elles qu'avec celles qu'on leur oppose traditionnellement »³⁸.

Ainsi, pour commencer, il différencie deux manières, distinctes et opposées, de penser l'individu. Chacune est issue d'une tradition politique et philosophique différente et de traditions pourtant loin d'être étanches l'une à l'autre: la pensée cartésienne et les penseurs libéraux britanniques.

Il relève donc deux approches de l'individualisme : « La différence entre cette vision des choses qui explique la plus grande part de l'ordre visible dans les affaires humaines, comme le résultat inattendu des actions individuelles, et l'autre vision qui attribue tout ordre observable à un dessein délibéré, est la première grande différence entre le **véritable** individualisme des penseurs britanniques et le **prétendu** individualisme de l'école cartésienne. Mais ce n'est là qu'un des aspects de la différence bien plus vaste entre une vision des choses qui attribuent dans les affaires humaines une faible part au rôle de la raison, qui affirme que **l'homme est parvenu là où il est malgré le fait qu'il**

37 Peut-être qu'un travail de longue haleine, minoritaire, sans résultat immédiat, sera aussi nécessaire pour élaborer une alternative au néolibéralisme.

38 HAYEK Friedrich, *op.cit.*

n'est que partiellement guidé par la raison, et que sa raison personnelle est fort limitée et imparfaite, et une vision des choses qui postulent que la Raison (avec un grand R) éclaire toujours parfaitement, avec la même intensité, tous les humains, que **tout progrès de l'homme est le résultat direct de la raison individuelle** et qu'il est donc soumis à son contrôle. On pourrait même dire que la première résulte d'une conscience aiguë des **limites** de l'esprit individuel, qui entraîne une attitude d'**humilité** face aux processus impersonnels et anonymes de la société, grâce auxquels les gens contribuent à créer des choses qui dépassent leur entendement, alors que la seconde est le produit d'une croyance excessive dans les **pouvoirs** de la raison individuelle, avec le **mépris** qui en découle pour tout ce qui n'a pas été consciemment élaboré ou ce qu'elle ne peut pas entièrement expliquer ».

Critique de l'individualisme rationaliste

Donc, comme dit précédemment, Hayek distingue deux types d'individualisme. Le premier est centré sur l'idée que l'homme est avant tout rationnel, qu'il peut, qu'il doit et qu'il va, en fin de compte, devenir lui-même entièrement raisonnable. Devenir l'être raisonnable lui permettra de maîtriser la nature et de fabriquer une société rationnelle. L'ordre observable est le fruit de la raison, c'est, entre autres, l'individualisme de la Révolution française (bien entendu, la Révolution française ne se réduit pas au rationalisme). La deuxième est une vision plus restreinte de l'individualisme, les individus agissent chacun de leur côté, sans suivre une raison universelle, mais selon une raison individuelle dont la portée est relativement étroite.

Hayek critique le courant cartésien. Il affirme que les hommes ne sont pas rationnels ou ne le sont qu'en partie. Et il ne lui faudra pas chercher très loin pour trouver des exemples. Ses compatriotes, issus d'un peuple réputé comme des plus rationnels, des plus instruits, des plus avancés technologiquement d'Europe, ont produit le régime nazi. L'éducation n'immunise pas contre la barbarie lorsqu'elle veut imposer une raison. Sans même entrer dans les extrêmes, il avance que notre manière d'influencer la société est loin d'être rationnelle. Pour lui, la société est la résultante inattendue d'un ensemble de « processus impersonnels » que personne ne maîtrise ni ne peut maîtriser. Bien plus, toute tentative de maîtrise totale pourrait conduire un État à un régime semblable au nazisme. Ainsi, en pleine Deuxième Guerre mondiale, Hayek a reproché à l'Angleterre de combattre le nazisme en Allemagne tout en instaurant un système qui mènerait, selon lui, l'Angleterre au nazisme : il faisait allusion à l'assurance sociale préconisée par le rapport Beveridge...

Hayek soulève quelque chose d'intéressant pour analyser des phénomènes très contemporains. Selon lui, nos actes, nos actions possibles, sont toujours déterminées par des événements, des mécanismes, dont nous n'avons seulement qu'une connaissance partielle. Attardons-nous tout simplement sur l'irruption du téléphone portable... N'a-t-il pas changé notre monde, aussi bien dans le domaine public que privé ? N'a-t-il pas modifié la frontière entre les deux ? Cette technique a changé fondamentalement de nombreux comportements quotidiens. Et personne n'a réellement maîtrisé le phénomène. Les objectifs de ses concepteurs étaient certainement beaucoup plus limités ! En tout cas, ils

ne pouvaient prévoir les agencements qu'allait engendrer cette technique. L'irruption du portable est bien le « résultat inattendu d'une action ».

La critique de F. Hayek vise les « dérives collectivistes » de l'individualisme rationaliste. Pour lui, toute tentative de « rationaliser la société » dérivera assurément vers le collectivisme. Pourtant, nous aurions tort d'associer sa critique de « l'individualisme rationaliste » à celle de la gauche en général. Les choses sont un peu plus complexes. De fait, Marx critiquait de façon assez similaire l'individualisme rationaliste : « Les mêmes Hommes qui établissent les rapports sociaux conformément à leur productivité matérielle, produisent aussi les principes, les idées, les catégories, conformément à leurs rapports sociaux. Ainsi ces idées, ces catégories, sont aussi peu éternelles que les relations qu'elles expriment »³⁹. Les idées sont situées, elles ne sont pas valables partout et pour tous.

Retenons de cet extrait l'irruption d'une certaine complexité. Hayek déplore un rationalisme qui simplifie trop les choses. Le rationalisme universaliste, n'est qu'une connaissance partielle des mécanismes dans lesquels nous nous trouvons, c'est cette ignorance de la complexité concrète qui lui permet de faire des généralisations.

Le rationalisme oscillera ainsi entre l'observation désabusée d'un réel imparfait et la tentation de le forcer à être « comme il devrait ». Il pourra même emprunter une extrême violence lorsqu'il est en mesure d'imposer sa raison.

L'individualisme non-rationaliste

A cet individualisme rationaliste, Hayek oppose l'individualisme non-rationaliste ou l'individualisme **vrai** : « ... son postulat essentiel est en fait différent (de celui du rationalisme), à savoir qu'il n'existe aucun autre moyen de s'assurer des phénomènes sociaux que de **comprendre les actions que les individus entreprennent vis-à-vis des autres**, dans l'idée qu'ils se conduiront d'une certaine façon »⁴⁰.

La société selon Hayek est la résultante de ces comportements, mais, il faut la comprendre comme une résultante inattendue, non programmable. Son approche apparaît comme relativement neutre, dans la mesure où elle s'attache à décrire essentiellement un mode de connaissance, un mode de compréhension du monde. Pourtant, toute méthode visant à appréhender le monde va valider ou invalider des types de savoirs, va permettre ou empêcher des actions. Justement, dans la suite de son texte, Hayek dégagera les actions pertinentes liées à ce mode de connaissance.

« Il est un fait intellectuel indiscutable et bien plus important que cette attitude morale, qu'on pourrait imaginer de modifier: un fait que personne ne peut espérer changer et qui fournit à lui seul une base suffisante aux conclusions des philosophes individualistes. C'est la limitation par nature des informations et des intérêts de l'homme, le fait qu'il ne peut pas connaître plus qu'une petite fraction de la société et qu'il ne peut, par

39 MARX Karl, *Misère de la philosophie*, 1846, réédition Éditions sociales (1977), p119.

40 HAYEK Friedrich, *op. cit.*

conséquent, avoir pour raison d'agir que les effets immédiats de ses actions dans la sphère dont il a connaissance »⁴¹.

Certes, ce penseur libéral estime qu'une connaissance peut évoluer, grandir, s'étendre... Que, certes, ses frontières peuvent varier selon les individus, mais elle demeurera toujours limitée. Alors, d'après ce constat, comment peut fonctionner une société ?

La solution proposée par Hayek

Les individus

Comme le savoir de chacun est, par essence, limité, il ne serait ni possible, ni souhaitable, d'exiger des individus qu'ils prennent en compte l'ensemble de la société dans leurs actions. Cependant, c'est la nature même de leurs connaissances limitées qui les poussent à s'engager dans toutes sortes de voies, qui seront autant d'expériences.

« Pour que l'homme mette en œuvre les dons qui sont les siens, sa sphère de responsabilité ne peut être déterminée que par le résultat de ses activités et de ses prévisions »⁴².

L'économiste déclare l'homme responsable -dans le sens d'exercer une responsabilité ou d'avoir un pouvoir de décision- de ce qui résulte directement de son activité et de ce que chacun peut prévoir. L'individu détient donc une responsabilité sur ce dont il maîtrise le fonctionnement, comprend et prévoit l'évolution.

« Les positions centrales de l'individualisme me semblent entraîner dans ce domaine des règles générales qui sont très généralement applicables. Chacun doit utiliser sa propre information particulière et ses talents propres pour promouvoir les objectifs qui comptent pour lui, il doit, ce faisant, contribuer le plus possible à satisfaire des besoins qu'il ne connaît pas : il en découle évidemment tout d'abord qu'il doit disposer d'un domaine de responsabilités clairement délimité et ensuite que l'importance relative qu'ont pour lui les différents résultats qu'il pouvait atteindre doit correspondre à l'importance relative pour les autres des effets de son action les plus lointains et dont il n'a pas connaissance »⁴³.

Deux questions se superposent alors: comment déterminer la sphère de responsabilité de chacun et comment obtenir que des démarches individuelles s'accordent entre elles dans le cadre d'une société ?

Le marché

Qui, de manière impartiale, est à même de décider de ce qu'un individu maîtrise ou non ? Et surtout comment le « bien commun » peut-il intervenir dans ce processus ? La réponse néolibérale octroie ce double rôle au marché.

41 HAYEK Friedrich, *op cit.*

42 HAYEK Friedrich, *op cit.*

43 HAYEK, Friedrich, *op cit.*

Hayek fournit diverses explications : « Ce que les économistes ont compris pour la première fois, était que le marché, tel qu'il s'est développé, était un moyen efficace pour faire participer l'homme à un processus plus complexe et plus étendu qu'il n'en peut saisir et que c'était "grâce au marché" qu'on pouvait le faire participer "à des buts qui n'avaient aucune part dans son intention". Il était presque inévitable que les auteurs classiques se servent d'un langage qui devait nécessairement conduire à des malentendus en expliquant leur thèse ; cela leur valut la réputation d'avoir prôné l'égoïsme. Nous en découvrons rapidement la raison si nous essayons de reformuler l'argument exact en langage simple. Si pour résumer nous disons que les gens sont guidés et doivent être guidés dans leurs actions par leurs intérêts et leurs désirs propres, on déformera immédiatement ces propos pour leur faire dire que les gens doivent exclusivement s'occuper de leurs besoins personnels ou de leurs intérêts égoïstes, alors que ce que nous voulons dire est qu'ils devraient avoir le droit de rechercher tout ce qui leur paraît désirable à eux »⁴⁴ .

Toujours d'après lui, le marché, comme processus social, permet de transformer les intérêts individuels en intérêts collectifs. Il décrit le mécanisme suivant : chaque individu entreprend des actions suivant la somme de ses connaissances, ses désirs, des processus impersonnels. Le marché fonctionnerait comme une sorte de filtre, en limitant ou en amplifiant le champ de certaines actions et en empêchant le développement d'autres.

Il estime qu'en définitive, personne ne sait véritablement ce qui est bon ou pas pour l'intérêt commun. Cette ignorance du « bien commun » a pour origine la limitation du savoir de tous. Il est trop circonscrit, trop partiel pour y arriver. La seule manière de l'approcher serait de tester, d'expérimenter tout sur le marché.

« Personne ne peut savoir qui est le meilleur juge, et que le seul moyen de le découvrir est de passer par un processus social dans lequel chacun a le droit d'essayer pour voir ce dont il est capable. L'hypothèse essentielle, là comme ailleurs, est que les talents et les aptitudes des gens sont infiniment variables, et que par conséquent chacun ignore la plus grande part de ce que savent tous les autres membres de la société pris ensemble »⁴⁵ .

Le concept de sphère de responsabilités de chacun se pose comme élément central de l'individualisme d'Hayek. « Il faut que la **sphère de responsabilité** dont j'ai parlé plus haut soit ainsi faite qu'elle inclue aussi complètement que possible tous les effets directs de ses actions sur la satisfaction procurée aux autres par les choses dont il a la maîtrise »⁴⁶ .

Cette sphère de responsabilité de l'individu est donc délimitée par le marché, mais pas seulement...

44 HAYEK Friedrich, *op cit.*

45 HAYEK Friedrich, *op cit.*

46 HAYEK Friedrich, *op cit.*

L'État

On pourrait penser que, si la société est une addition de sphères de responsabilité, déterminées et mises en relation par leur participation commune au marché, il ne resterait plus de place pour l'intervention de l'État. C'est la thèse des libéraux classiques, mais pour Hayek et les économistes néolibéraux, c'est loin d'être le cas :

« Il est un contraste fondamental entre la subordination à des règles dont la fonction principale est d'informer l'individu sur la sphère de responsabilité où il construira sa propre vie, et la subordination à des injonctions imposant des devoirs particuliers.(...) L'essentiel n'est pas qu'une sorte de principe d'action sous-tende les actes de l'État, mais que son rôle doit se limiter à faire respecter par les individus des principes connus par eux, et dont ils peuvent tenir compte dans leurs propres décisions. Cela veut dire, en outre, que ce ne sont pas des conséquences indirectes et éloignées de ses actes qui doivent déterminer ce que l'individu a ou n'a pas le droit de faire, mais les circonstances immédiates et directement observables qu'on peut s'attendre à lui voir connaître. Il doit disposer de règles relatives à des situations types, définies d'une façon accessible aux acteurs et sans égard pour les effets à distance de leurs actions dans chaque cas précis »⁴⁷.

Pour lui, seul le résultat des actions, mises à l'épreuve du marché doit déterminer les limites de la sphère de responsabilité de chacun. Dans ce domaine, l'État ne doit jamais s'immiscer. Par contre, l'État devrait établir des règles générales dans trois domaines :

- Informer les individus sur les frontières de l'espace où ils devront faire leur vie : les éduquer à s'occuper de leur sphère de responsabilité.
- Veiller à ce que les actions des individus restent bien dans la sphère qu'ouvre leur connaissance du monde.
- Élaborer des situations-types.

Une frange de la population rechigne à penser en termes de sphère de responsabilité, ou tout simplement ne sait pas le faire. Les causes sont autant sociales, culturelles, politiques, religieuses que psychologiques. Ils constituent ainsi un milieu potentiellement accueillant pour contester le système, motif premier de s'en occuper. Mais, plus encore, et cela constitue une des grandes découvertes du néolibéralisme, cette frange de la population peut devenir très utile.

Un État au service du néolibéralisme ?

Il faut commencer par « convaincre » les gens de s'occuper de leur sphère de responsabilité. Mais un constat s'impose : il est difficile de demander à quelqu'un en difficulté de juger lui-même de sa situation. Et c'est d'autant plus compliqué qu'il serait impossible alors d'évaluer sa conduite. D'où la nécessité, pour Hayek, de simplifier un peu les choses et d'établir des situations-types auxquelles correspondraient des comportements optimaux. Ces situations-types – sorte de modèle idéal de comportement

47 HAYEK, Friedrich, *op cit.*

dans une situation extraite de son contexte – sont utilisées aujourd'hui en Belgique et ont pris la forme des « parcours » : d'intégration, de recherche d'emploi, etc. Ces parcours seront évalués en permanence, non pas quant à des résultats précis, mais sur les démarches entreprises.

Et, si ? Et si pour le SDF, le droit à l'asile de nuit était conditionné à la présentation d'un projet d'intégration ? Et si les apprenants des cours d'alpha étaient amenés à penser en termes de compétences ? Et si l'autonomie des prisonniers devenait un objectif dans l'organisation d'une prison ? C'est-à-dire, dans les termes d'Hayek, et si les SDF intégraient la nécessité de penser en termes de sphère de responsabilité et étaient contraints à le prouver en permanence ? Et si les apprenants d'un cours d'alphabétisation appréhendaient l'écriture comme addition d'un nombre de compétences bien déterminées ? Ouvrant sur des tâches, elles aussi bien déterminées, observables et évaluables.

Les situations types procèdent d'un processus d'autonomisation. Cette volonté, valable pour l'ensemble de la politique sociale, fonctionne de la manière suivante : tout d'abord elle détermine une situation-type en tentant de répondre à cette question : qu'est-ce qu'être autonome pour une certaine catégorie d'individus ? Puis, elle découpe cette autonomie en un certain nombre de démarches évaluables. Pour finir, elle évalue en continu et module les exigences sur chaque individu. On le voit, ces trois niveaux fonctionnent de concert, ils constituent une sorte de parcours sans fin, car il ne fait que déboucher sur d'autres parcours. L'autonomie est toujours un manque d'autonomie. Notre connaissance est toujours trop partielle.

Se penser en termes d'une sphère de responsabilité, comprendre quelle est la situation-type - sorte de modèle idéal - qui s'y rattache, chercher les compétences qui nous y sont indispensables, rentrer dans un parcours adapté évaluer son évolution personnelle, adapter (moduler) le parcours en conséquence, comprendre dans quelle situation-type nous nous trouvons... Il se tisse ainsi un mécanisme de feed-back permanent avec le pouvoir.

Revenons à notre frange de la population peu encline à penser en termes de responsabilités. Selon Hayek, le pouvoir ne doit pas s'occuper de répression, laquelle ne devrait intervenir qu'en dernier ressort, car coûteuse, inefficace et hasardeuse. En effet, le principal n'est pas d'empêcher des gens d'agir mais de les contraindre à agir d'une certaine manière. L'État doit agir selon des principes généraux et laisser au marché le soin de régler tous les cas particuliers. Il doit se limiter à fournir ces principes généraux, c'est-à-dire à présenter un projet, à donner des objectifs évaluables, à permettre aux individus de connaître leurs propres situations-types.

En quelque sorte, l'État doit constituer un cadre propice et respectueux du marché. Toutefois, ce cadre a une importance considérable ! Sans lui, le marché aurait de sérieuses difficultés à se développer !

Les changements opérés par le passage à l'État social actif ne tiennent pas tant dans l'aide fournie que dans le type de comportement attendu. Autour de cette omniprésente notion d'autonomie, ce qui apparaît sans cesse est la nécessité de déterminer sa sphère

de responsabilité, et d'avoir des actions conformes à son domaine d'action. Un chômeur doit chercher un travail. Au fond, le problème n'est pas qu'il ait un travail et qu'il sache l'accomplir. Mais, l'évaluation et l'injonction est qu'il sache en chercher, qu'il sache se positionner comme chercheur d'emploi. C'est cela s'occuper du cadre, du général et laisser le particulier au marché. L'objectif est bien d'activer un **comportement** de recherche d'emploi, l'État peut s'occuper du général, mais pas du particulier...

C'est simplement une esquisse, mais ce qui est significatif est qu'il y a une politique sociale néolibérale.

Conclusion : penser le commun

Le texte d'Hayek s'ouvre sur une critique de l'individualisme rationaliste et son incapacité à penser la complexité. Ceci dit, nous pourrions aussi lui adresser le même reproche lorsqu'il propose l'établissement de « situations-types ». Qu'est-ce que la situation-type d'un chômeur ? Qu'est-ce que la situation-type d'un élève ? Tout autant que le rationalisme, cette lecture du réel refuse de prendre en compte les situations concrètes, et donc fondamentalement complexes, dans lesquelles nous vivons.

Or, pour lui, ces situations-types sont indispensables pour agir dans un monde complexe. Il affirme que l'étendue du savoir des gens trouve sa limite dans ce qu'ils peuvent eux-mêmes maîtriser et prévoir.

Mais il n'aborde pas des points pourtant essentiels. Ni sur la possibilité, ni sur la nécessité, et encore moins sur les conséquences.

D'une part, la mise en place de situations-types exige d'accepter que quelques informations suffisent à les décrire entièrement. Plus généralement, il nous oblige à penser que tout ce qui existe dans une situation est visible et quantifiable. Pratiquement, il nous faudrait accepter l'idée que quelques indicateurs, quelques statistiques et un peu de calcul de probabilités et beaucoup de « bon sens », peuvent, à court terme du moins, décrire entièrement une situation. Et, surtout, il nous faudrait nous contenter que ces données permettent de calculer le comportement offrant la plus grande espérance d'obtenir un résultat attendu : obtenir un emploi, guérir quelqu'un, séduire sa voisine, ou être élu Président de la République.

D'autre part, les situations-types ne deviennent nécessaires qu'après avoir admis le postulat suivant : toute action dans la complexité est impossible. Pourtant, si penser en termes de situations-types offre une prise sur le monde, c'est seulement parce que ces dernières sont bâties sur des résultats attendus dans des parcours évalués. Or, seul un élément sera indéniablement prévisible : tout le monde s'adaptera aux modes d'évaluations proposées. D'autant plus avec le postulat de base que seul existe la matière évaluée. Ainsi, ces évaluations permanentes et ces parcours imposés - qui serviront de base à de nouvelles évaluations - créent une formidable normalisation. Le monde devient

alors prévisible et ce, non pas parce que nous arrivons enfin à le comprendre, mais parce que nos actions sont normalisées, et du coup notre regard aussi⁴⁸.

Inversement, la complexité n'est nullement incompatible avec l'action, bien au contraire. Les sociétés ne seront jamais réductibles à une addition de problématiques individuelles. Par exemple, un individu parle une langue, porte une histoire qui détermine chez lui certaines problématiques face auxquelles il doit s'affirmer, il se meut dans un corps qui lui impose un certain point de vue, etc. Au-delà des possibilités d'emploi qu'une langue procure à son locuteur, son usage implique aussi une certaine vision du monde. Tout cela est complexe, interagit, se modifie en même temps. Personne n'aura de prise sur cette complexité car une situation ne pourra jamais décrire entièrement et encore moins être entièrement maîtrisée.

Mais en même temps, cette complexité ouvre vers une connaissance, vers une action commune. Les gens, nous tous, nous avons un savoir sur ce qui est commun parce que nous sommes traversés en permanence par ces problématiques qui nous dépassent.

Il y a, par exemple, dans l'expérience de la précarité un savoir sur le travail, sur notre société, sur la formation. Un savoir possible, simplement parce qu'ils sont affectés en permanence par toutes ces questions, parce que la manière dont ils sont touchés permet d'élaborer une connaissance sur ce qui les affecte. Il y a un savoir personnel sur ce qui affecte chacun, dont s'occupent souvent les psychologues, dont le nombre s'est démultiplié dans le travail social. Il y a un savoir statistique sur cette manière d'être affecté. Mais il y a un savoir politique - dans le sens d'un savoir non-personnel, lié à une action possible dans la société - qui ne demande qu'à être travaillé, valorisé, diffusé. C'est par exemple ce savoir qui a permis à des fous, des infirmiers psychiatriques, des proches et des intellectuels de lancer les hypothèses de l'antipsychiatrie, qui a permis aux ouvriers de faire émerger l'hypothèse de la lutte de classes...

Ce savoir ne permettra pas de prédire, ni de maîtriser le réel. Par exemple, disposer d'un savoir sur la précarité n'est pas forcément lié à une capacité à trouver du travail. Ce savoir ne peut rentrer dans la « sphère de responsabilité » d'un individu telle qu'Hayek l'a proposé, mais plus largement telle qu'on l'imagine, de manière sociale active, aujourd'hui. Dans les situations-types, disparaît la capacité à s'occuper de ce qui nous affecte.

Hayek a sans doute raison d'affirmer que le monde est bien trop complexe pour pouvoir déterminer un bien commun valable dans toutes les situations, pour tous et pour toujours. Mais au fond, ses propositions sont encore plus normatives, car elles nous enjoignent à ignorer ce qui est commun.

48 Au passage il faut noter que le résultat est totalement à l'opposé d'une quelconque multiplicité créative.

A propos de « Investment in human capital » de Theodore Schultz⁴⁹ (1961)

Pourquoi s'intéresser à l'article de Theodore Schultz « Investment in human capital » ? Il me semble que, tout en étant relativement méconnu, il propose un concept qui, progressivement, est devenu central dans notre travail : celui de capital humain. Ce n'est pas un concept qu'on entend beaucoup, néanmoins, Schultz en 1979 et quelques années plus tard un autre économiste nord-américain, Gary Becker, vont obtenir le prix Nobel d'économie pour leurs travaux sur cette notion. On retrouvera aussi le capital humain en tant que fondement de la réforme de l'éducation et de la formation dans le monde entier à travers l'approche par compétences. Ce concept sera aussi un des fondements théoriques de ce modèle en Belgique appelé « l'État social actif » qui régit depuis une dizaine d'années l'approche sociale de l'ensemble de l'Union Européenne.

L'article « Investment in human capital » est important non seulement pour la description du monde qu'il propose mais surtout pour l'outil de transformation qu'il a forgé. Ce qu'il propose, c'est une manière de relier pratiquement les entreprises, l'éducation, la formation, l'aide sociale, l'insertion, les loisirs et l'économie autour de la notion de « capital humain ».

Notre première tâche ne consiste pas à contredire la proposition de Schultz. Avant toute chose, nous voulons comprendre les lignes de force de son article. Qu'est-ce qui fonctionne si bien dans ce qu'avance l'économiste américain ? Comment cela marche ? Qu'est-ce qui tient ? Parce que: « c'est cela qui nous tient ! »

Un résumé de l'article de Schultz

Schultz commence par dresser un tableau : les gens ont des savoirs et des compétences dont ils se servent pour travailler. Ces capacités personnelles des travailleurs, on ne les appréhende pas comme un véritable capital. Cependant, ce sont ces mêmes capacités qui produisent un accroissement de la rentabilité des entreprises. Le retour sur investissement est plus important que celui du capital non-humain. Par ailleurs, ces compétences sont le produit des travailleurs eux-mêmes : le fruit de leur expérience, mais aussi des formations dont ils prennent l'initiative, leurs déplacements, leur capacité à importer des savoirs produits dans d'autres domaines de leur vie, etc.

Toute consommation comporte aussi une part d'investissement, un investissement sur soi-même, dans des savoirs et des capacités mobilisées plus tard dans son activité professionnelle. Cet investissement-là, déplore Schultz, est fortement négligé par les économistes et les États ! (N'oublions pas que le texte a été publié en 1961).

La suite de l'article est divisée en trois parties : 1° les raisons de cette négligence de la

49 SCHULTZ Theodore, « Investment in human capital », The american economic review, vol 51, N°1, mars 1961. (Le texte peut être trouvé facilement sur internet dans sa version originale, - je n'ai pas trouvé de traduction en français). Theodore Schultz est un économiste nord-américain. Il a notamment développé le concept de capital humain qui nous intéresse dans notre analyse. C'est notamment grâce à ce concept qu'il a obtenu le prix Nobel d'économie en 1979.

part des économistes ; 2° une ébauche de pensée du capital humain ; 3° quelques conséquences sociopolitiques.

Les économistes n'ignorent pas que le savoir est source de richesse. Ce qu'ils négligent est le fait que les gens investissent eux-mêmes très largement pour acquérir ces savoirs.

Avant tout, Schultz se débarrasse d'une critique « humaniste ». Parmi les oppositions à la théorie du capital humain, certains affirment qu'elle revient à prendre les hommes pour des choses. Schultz rétorque qu'en investissant sur eux-mêmes, les hommes s'ouvrent d'autres possibles, ils ont plus de liberté d'action parce que plus de choix. Avoir un capital permet de choisir la manière de l'employer, lorsqu'on a un capital, on est autonome, sinon on dépend du capital des autres.

L'auteur va plus loin. Selon lui, dans leurs calculs, les économistes classiques estiment les ouvriers comme une sorte de capital tout en leur donnant une autre dénomination dans leurs analyses. Tandis que sa proposition considère les ouvriers comme des détenteurs de capital, et non comme un capital. Dit autrement : comme sujets et non comme objets. Ainsi, en retenant la définition classique du travailleur : celui qui est capable de faire un travail manuel peu spécialisé (il s'agit ici d'ouvriers et non d'artisans), on développe l'idée que les travailleurs se valent tous. Pour Schultz, on ne peut réduire les travailleurs à une quantité de « force de travail » ni au XIXe siècle, ni encore moins à la fin du XXe siècle. Les ouvriers se valent lorsque les méthodes d'évaluation sont imprécises, grossières. D'où le souci d'arriver à objectiver les compétences de chaque ouvrier.

La théorie du capital humain permet de déconstruire l'idée d'un groupe restreint de capitalistes « actifs » et d'une masse de travailleurs « inertes ». À la masse amorphe, l'économiste préfère une myriade d'individus qui se démènent pour accomplir leur travail, des individus capables d'acquérir des savoirs, mais aussi d'en fabriquer de nouveaux ou de perfectionner les existants, ou encore d'en importer d'autres domaines de leur vie.

La plupart des économistes, poursuit Schultz, « ne sont pas à l'aise avec ces données ». Elles sont difficilement mesurables. En effet, on peut imaginer qu'un joueur d'échecs acquiert peut-être une certaine capacité de concentration ou d'anticipation des mouvements qu'il utilise dans son travail. Mais comment les mesurer ?

« Il y a un ratio entre la pure consommation et l'investissement » affirme encore Schultz. Certaines activités sont purement de la consommation (loisirs passifs). D'autres essentiellement de l'investissement (par exemple la formation professionnelle). Mais les plus intéressantes sont celles qui mélangent les deux, consommation et production. Faire la part des choses entre l'investissement et la consommation est une tâche redoutable...

Cinq lieux clés du capital humain

Malgré la difficulté de le mesurer avec exactitude, il peut être intéressant d'étudier le capital humain dans cinq domaines majeurs de l'activité humaine.

- La santé

Investir dans sa santé rend le travailleur plus fort, plus endurant, moins absent, etc.

Schultz note cependant que dans ce domaine, l'amélioration se joue essentiellement sur un minimum. Il donne l'exemple de l'alimentation : augmenter l'alimentation d'une population affamée augmente certes ses capacités productives. C'est donc un investissement. Cela dit, dès qu'on approche d'une quantité raisonnable de calories, le gain en productivité ne change plus tellement. Et lorsqu'on le dépasse, on peut même s'attendre à ce qu'il diminue.

- L'apprentissage sur le lieu de travail

L'auteur affirme qu'en 1961 aux États-Unis, il a presque disparu. D'une part, il serait inefficace et d'autre part, les écoles jouent maintenant ce rôle. L'entreprise devait former quelqu'un qui n'est pas (encore) rentable et investir dans un individu susceptible ensuite de partir avec le capital qu'il s'est constitué.

En continuation des travaux de Becker, Schultz avance que dans les marchés compétitifs, tous les coûts de formation doivent être à la charge des employés. Ce qui ouvre la porte à des formules de stage non rémunéré ou partiellement rémunéré, des formations en alternance, etc.

- L'école (primaire et secondaire)

La question est la même que précédemment, l'école est peut-être chère, car elle est rentable, le retour sur investissement est bon, y compris pour les études de base. Dans « Investment in human capital », l'école est source d'égalité. En revanche, les pouvoirs publics ne devraient pas financer l'éducation supérieure, car d'après les analyses, elle ne bénéficierait qu'aux classes supérieures. Or, celles-ci peuvent s'endetter (investir) pour ce type d'études très rentables, alors que les classes populaires, de toute manière, ne fréquentent pas les universités.

- Les cours pour adultes

- Les migrations

Il s'agit essentiellement des migrations « internes » qui brassent les savoirs et qui permettent d'investir son « capital humain » là où le retour sur investissement est le plus avantageux. Aujourd'hui, on parlerait de flexibilité.

Quelles conséquences ?

Les conclusions de Schultz tournent essentiellement autour de l'idée que le manque d'investissement des individus en « eux-mêmes », dans certaines catégories de population des pays riches et dans certains territoires du Tiers-monde, produit des inégalités fortes (il s'agit d'un constat assez proche de celui de Bourdieu...).

En même temps, il remarque que la croissance des États est de plus en plus liée au capital humain. D'où la nécessité d'inciter les gens à investir en eux-mêmes et d'enlever toutes sortes de freins économiques, sociaux ou culturels qui limitent ces investissements. Il faut motiver, inciter, activer les individus pour qu'ils deviennent autonomes en se constituant un capital propre. Il faut habituer les gens à investir dans leur culture, leur santé, leur formation, leurs enfants. Tout cela semble assez banal, en grande partie parce que c'est la politique mise en place aujourd'hui. Si on regarde dans le détail, il y a néanmoins des choses assez significatives.

Premièrement, les conclusions de Schultz, il le souligne lui-même, sont autant politiques

qu'économiques. On aurait pu s'attendre, de la part d'un libéral au traditionnel plaidoyer pour la séparation du politique et de l'économique, ce n'est pas le cas. C'est d'autant moins le cas qu'il ouvre même la possibilité de laisser une place à l'État et au public dans cette politique. En effet, s'il faut développer l'investissement dans le capital humain, il faut conclure que le marché (et sa main invisible) ne le fait pas tout seul. Ce n'est pas non plus aux entreprises d'affronter ce coût. Dans une société avancée, la formation est une affaire personnelle. Néanmoins, comme cette affaire personnelle regarde tout le monde, parce que c'est la compétitivité qui est en jeu, alors il faut une politique publique.

Il ne faut pas se tromper, il ne s'agit pas d'une politique sociale, ni même d'une aide sociale. Il serait selon Schultz inacceptable de donner de l'argent à des individus. En revanche, l'argent public peut servir à investir dans certains individus, dans leur capital humain, pour autant que toutes les précautions de rentabilité soient prises. Cet investissement doit être rentable, doit rapporter des dividendes. Dès 1961, « Investment in human capital » nous présente l'ossature de l'État social actif. « La première fois que j'ai évoqué, en 1999, l'idée d'un État social actif, j'ai insisté sur l'importance d'un travail sur mesure. Car les problèmes sociaux, la précarité, sont plus que jamais liés à l'histoire des individus. D'ailleurs, si l'on conçoit que la solution au chômage passe inévitablement par un investissement dans l'éducation, le capital humain, nous sommes bien en face de problématiques individuelles »⁵⁰.

L'État peut intervenir dans le social, mais toute intervention de l'État génère une dette impayable que l'individu doit rembourser en adoptant un type de comportement.

Quelques commentaires

Qu'est-ce qui « tient » dans l'article de Schultz ?

En premier lieu, ce qui « tient la route », ce qui séduit, est une valorisation du savoir des travailleurs et le constat que la production capitaliste et la croissance qu'elle cherche tant n'est possible que si les travailleurs y participent très activement. L'économiste souligne aussi qu'ils sont capables d'invention, qu'ils peuvent penser et améliorer leurs pratiques professionnelles. Les salariés ne sont pas seulement une quantité de force de travail/heure.

Chez les libéraux, ce tableau n'est pas tout à fait inédit. En effet, l'idée que le pouvoir n'est pas seulement une question de contrainte ou encore la prise en compte des caractéristiques individuelles des gens sont des préoccupations de longue date. Ces questions sont finalement plus difficiles pour les courants majoritaires de la gauche. Notamment parce qu'elles impliquent une participation active et volontaire des ouvriers au capitalisme, mais aussi parce qu'admettre les individualités rend problématique une certaine vision de l'unité de classe. Quoi qu'il en soit, ces diverses valorisations ne sont que le point de départ du travail de Schultz.

Implications de la théorie du capital humain

En effet, dans la valorisation du savoir et des capacités des travailleurs, le texte de Schultz opère un déplacement: tout ce qui est valorisable est un capital. C'est là le point important,

50 Frank Vandebroucke, entretien publié dans « Les dossiers de la FGTB n° 9 », décembre 2006, p 24.

la pierre angulaire de son apport théorique. **Il décrit et surtout, il propose une manière de penser.** Si toute valeur est un capital, alors on peut tout penser en termes d'investissement/consommation (prise de bénéfices). Désormais, vous détenez un capital santé, un capital éducation, un capital amour, un capital soleil, etc. Les implications pratiques sont considérables !

De fait, il ne va pas intégrer des données non-quantifiables dans l'économie, il va étendre l'économie vers des domaines qui lui échappaient et donc qui d'une certaine manière étaient une résistance. Comme il le dit, la tâche est ardue, mais le bénéfice est important.

Tout d'abord, il réunit des pratiques hétérogènes sous un même concept. Puis, il y ajoute une logique pour les appréhender. Enfin, il permet de penser, de traduire ces savoirs en termes économiques.

Prenons l'exemple de la formation professionnelle. D'un point de vue capitaliste, le capital humain devient une manière à la fois plus efficace et plus rentable de faire de la formation.

Plus rentable parce que la formation est désormais une affaire de capital individuel. Il est donc normal que chacun investisse pour créer son capital. Rien de problématique à ce que les études soient payantes, voire même très chères. C'est un investissement ! Contracter des prêts ? Pas de problème, il faut juste bien peser son investissement ! La même logique encourage les stages de formation peu rémunérés : ce n'est pas l'entreprise qui investit, mais le travailleur. En fin de compte, le capital-compétences reste dans le corps du travailleur. C'est lui qui peut s'en servir dans une autre entreprise si jamais il part.

Le bénéfice est double. D'une part, l'entreprise n'a pas à investir elle-même et d'autre part, des entreprises et des centres de formation vont vendre ce savoir et ces capacités, vendre des certifications, vendre des cours de perfectionnement, vendre des évaluations, etc...

Plus efficace parce que s'il ne fait pas fructifier le capital, c'est le travailleur qui est en faute. En termes clairs, il incombe au travailleur de maintenir son capital, de veiller à ne pas le laisser se périmé. Il est de sa responsabilité d'être en permanence dans la course. Ceci est valable non seulement pour les travailleurs, mais aussi pour les chômeurs, les écoliers, les étudiants, les parents, etc. C'est la signification très concrète du terme « actif » dans l'État social actif.

Avec la théorie du capital humain, il n'y a pas d'activité qui relève de la consommation et d'autres de l'investissement. Le capital humain traverse tous les domaines de la vie, ainsi l'école, la formation professionnelle, l'université, le chômage, l'intérim, le travail salarié à durée indéterminée, les loisirs, la maladie, les déplacements constituent un sorte de continuum, l'enjeu est partout le même.

Car, en même temps qu'il réunit certaines pratiques, il opère un nouveau découpage. Il sépare ce qui est rentable ou non, d'une manière plus fine qu'auparavant. Chaque activité comprend du rentable (de l'investissement) et du non rentable (consommation). Dans les domaines de l'éducation et de la formation, cette logique est très largement développée aujourd'hui à travers l'approche par compétences. Ce qui est de l'investissement doit être présenté sous la forme d'une compétence, le reste c'est en pure perte... Même les jouets affichent aujourd'hui des notices sur leurs potentiels éducatifs. Un parent responsable se doit d'offrir à son enfant une voiture qui développe la motricité fine de l'annulaire gauche, en même temps que le développent psycho-cognitif de la partie inférieure du lobe pariétal gauche (ou n'importe quoi d'autre qui « fasse » sérieux). A chacun d'établir la différence le mieux possible, ensuite c'est le marché qui décide...

Certes, ce choix est difficile. Mais au temps de l'État social actif, l'aide sociale devient

justement une manière d'apprendre et de mesurer cet exercice, c'est cela qu'on appelle désormais devenir autonome.

Qu'est ce qui ne « tient » pas dans le capital humain ?

Dans son article, Schultz affirme que dans le cadre professionnel les travailleurs mobilisent des capacités et des compétences personnelles. Selon lui, rien n'empêche de penser les choses dans l'autre sens et regarder parmi les capacités et les compétences, quelles sont celles susceptibles de constituer un capital humain plus important.

Par exemple : on peut dire que Philippe qui travaille dans l'entreprise X mobilise certaines capacités qu'il a acquises grâce à sa passion pour les mots croisés... Janine a une bonne santé parce qu'elle pratique la natation. Mais l'analyse de Schultz (et encore plus celle du référentiel par compétences⁵¹) suppose un raisonnement inversé ! Non pas: « quels savoirs Philippe ou Janine utilisent-ils dans une situation donnée ? » mais : « quelles activités procurent des capacités qu'ils pourront mobiliser par la suite ? ». Ce raisonnement est inversé parce qu'il ne déduit pas les effets des causes (par exemple la pratique du jeu d'échecs de telle personne influence son travail.) mais cherche à trouver des causes universelles à partir d'un certain effet. Par exemple, si on veut un employé efficace, quelle activité vaut-il mieux choisir ?

C'est par ce biais que Schultz propose d'étendre son capital humain, c'est-à-dire étendre le ratio d'investissement dans nos activités, faire que dans l'ensemble de notre vie, nous réalisons de plus en plus d'activités rentables. Et encore plus que l'ensemble des activités soient réalisées de telle manière qu'elles deviennent rentables.

Si ce raisonnement était valable, on pourrait isoler les compétences effectivement appliquées et les enseigner en amont. On pourrait alors penser ensemble les activités extrascolaires, les stages, la formation socioprofessionnelle, l'aide sociale, la psychiatrie ou l'accueil des SDF.

Et l'approche par compétences ne promet rien d'autre ! Partout, il s'agit d'inciter et de permettre l'accès des gens à l'investissement sur eux-mêmes. Le même esprit dirige la suppression des « mauvais » placements. Il faut des loisirs, certes, mais même dans les loisirs, on peut distinguer les apports rentables des dépenses en pure perte.

Or, ce raisonnement n'est pas valable: ce n'est pas parce que dans une situation donnée un savoir est mobilisé qu'il est possible de l'isoler en amont. C'est le problème avec le raisonnement inversé : ce n'est pas parce que dans une situation singulière, un élément est cause d'un certain comportement bénéfique que ce même élément isolé peut être cause universelle de ce même comportement. Par ailleurs, il n'est pas non plus évident que ce comportement soit bénéfique dans une autre situation. Premièrement parce que les situations où s'appliquerait ce savoir sont toujours singulières. Deuxièmement parce que les compétences sont toujours « en retard ». On doit d'abord regarder ce qui se fait, puis l'isoler, puis l'enseigner. Et entre-temps, les choses auront vraisemblablement changé. Ensuite, parce qu'il n'y a pas qu'UNE solution possible. Et finalement, parce que ce que chacun produit dans une pratique est d'une certaine manière singulier.

S'ils ne sont pas efficaces dans le travail (on peut par exemple penser à toutes les idioties faites dans le cadre du néo-management), les choix exclusifs d'activités rentables, ou ranger l'ensemble des activités de sa vie sous le dogme de la rentabilité, formatent très concrètement notre vie. Cette vision l'appauvrit de manière significative, fait disparaître

51 Sur le lien entre approche par compétences et théorie du capital humain voir : DEL REY Angélique, *A l'école des compétences*, Éditions de la découverte, 2010.

toute singularité au profit d'une volonté hystérique d'adaptation. Personne ne peut isoler des compétences qui seront utiles et les enseigner, à moins que la valeur qu'on cherche à transmettre ne soit la soumission, s'adapter à tout.

Paradoxalement, le constat de départ sur l'importance du savoir et de la création aboutit à un système complètement formaté autour de compétences abstraites et universelles.

Conclusion: les entreprises ont-elles une âme?

« Les travailleurs sont devenus des capitalistes non pas par la possession d'actions d'entreprises, comme on le prétend souvent, mais par l'acquisition de savoirs et compétences qui ont une valeur économique » affirme Schultz.

Ce n'est pas tout à fait vrai. La différence entre ceux qui n'ont que leur capital humain à vendre et ceux qui ont du capital non humain ressemble à la différence entre ceux qui n'ont que leur force de travail à vendre et ceux qui ont des capitaux.

Mais on aurait tort de conclure trop vite que ce n'est que de la communication. Il y a plus qu'un simple changement de vocabulaire. La force du travail de Schultz est la diffusion dans les pratiques de l'idée que tout ce qu'on mobilise pour créer des richesses est un capital. L'idée est séduisante parce qu'elle donne une valeur au travail des salariés, parce qu'elle les prend en compte comme sujets. Certes, les travailleurs ne sont pas une masse inerte ! Mais l'ont-ils un jour été ? À proprement parler, aucune masse n'est amorphe (littéralement sans forme, sans énergie propre). Quelque chose est amorphe si on ne peut pas y déceler une forme... ou lorsque la logique qui l'anime nous est inconnue. Dans notre cas, être perçu comme une masse amorphe implique aussi : ne pas être animé par l'esprit du capitalisme ! Si chacun est une sorte d'entrepreneur de soi, luttant pour développer son propre capital, alors cette masse peut être in-formée (modelée) par le marché.

Il y a peut-être un défi à relever pour ceux qui veulent faire de la formation dans l'esprit de l'éducation populaire.

Dans les années 1980, époque du début triomphant du néolibéralisme, certains affirmaient joyeusement que désormais les entreprises avaient une âme. Ce à quoi, dans son dernier article, Gilles Deleuze avait rétorqué... que c'était la nouvelle la plus effrayante qui soit !⁵²

C'est cette âme qui devrait désormais nous animer et nous former (nous donner une forme). À la fin de ce même article il ajoutait : « Beaucoup de jeunes gens réclament étrangement d'être « motivés », ils redemandent des stages et de la formation permanente ; c'est à eux de découvrir ce à quoi on les fait servir... ».

52 DELEUZE, Gilles, « Post-scriptum sur les sociétés de contrôle », in *L'autre journal*, n°1, mai 1990.

Retour critique sur le RPE

Depuis 2006, un fichier appelé Réseau des Plateformes pour l'Emploi (RPE), centralise les informations sur les chômeurs en Région Bruxelloise. Il est alimenté par les CPAS, les centres de formation agréés ISP⁵³, les missions locales, Bruxelles Formation et Actiris.

Naturellement, son instauration a suscité des débats contradictoires. Certains se sont plaints d'une surcharge de travail administratif, d'autres ont dénoncé un fichage des usagers. D'autres encore ont salué un gain de confort et une lisibilité accrue de la situation des chômeurs.

Le fichier a été implémenté, il a posé quelques difficultés, puis est rentré dans la routine. C'est un peu le chemin que prennent toutes les réformes techniques : au bout d'un moment, ses usagers se font une raison, alors « ça passe », et on estime qu'elles avaient donc bien leur place. Cette analyse propose de poser un regard critique tant sur le RPE, en particulier, que plus largement sur toutes les « améliorations » techniques. Sans l'accuser de tous les maux de la terre et sans rentrer dans un optimisme béat où « tout ce qui arrive est bon et tout ce qui est bon arrive ». Nous nous attarderons sur les agencements du fichier. Comment le fichier fonctionne-t-il dans le travail social ?

« Les finalités qui sous-tendent la mise en œuvre du « Réseau des Plateformes locales pour l'Emploi » sont les suivantes :

- Apporter une amélioration du service rendu aux demandeurs d'emploi tout au long de leurs parcours d'insertion ainsi qu'aux employeurs.
- Faciliter les divers dispositifs mis en place par les instances régionales, fédérales ou européennes pour combler l'écart entre les besoins du marché de l'emploi et les compétences disponibles.
- Développer les complémentarités et la communication entre les acteurs du terrain de l'emploi, de la formation et de l'insertion socioprofessionnelle.
- Réaliser toutes statistiques en liaison avec le marché de l'emploi et notamment celles qui répondent aux exigences des autorités subsidiaires d'Actiris et des partenaires »⁵⁴.

L'histoire du fichier : l'Europe

En 1999, les « Lignes directrices pour les politiques de l'emploi 2000 » de l'UE⁵⁵ affichent des recommandations⁵⁶ qui impliquent la création d'un fichier centralisé regroupant tous les acteurs de l'ISP (Insertion Socio-Professionnelle).

Dès 2000, la Belgique propose à quelques opérateurs volontaires de participer à un programme pilote d'ouverture de la base de données de l'Orbem. La période de test couvre une année et sera suivie d'une longue période de concertation avec les différents

53 Insertion Socio-Professionnelle

54 <http://www.actiris.be/tabid/190/language/fr-BE/Default.aspx>

55 Ce texte est disponible sur le site officiel de l'Union européenne :

http://europa.eu/legislation_summaries/other/c10240_fr.htm

56 Une recommandation est un instrument d'action indirecte permettant de préparer une législation dans les États membres, ne se différenciant d'une directive que par l'absence de la puissance de l'obligation.

acteurs. D'autres essais auront lieu entre 2004 et 2006, date du lancement définitif du fichier RPE. Devenu obligatoire en 2006 le fichier sera cofinancé par le FSE (Fonds Social Européen) et l'Orbem. L'ensemble des associations agréées en ISP, les missions locales ainsi que le CPAS devront y participer. Pour des questions de confidentialité, seules les personnes ayant suivi une formation spécifique de 3 jours et munies d'un code personnalisé pourront y avoir accès.

Quelles étaient ces recommandations ? Voici un extrait du texte de 1999 :

« Des progrès satisfaisants ont donc été faits en 1999, par la Commission et les États membres, en définissant un premier ensemble d'indicateurs communs destinés à mesurer le chemin parcouru vers les objectifs européens en matière de mesures préventives et actives.

Les indicateurs existants doivent toutefois être affinés à la lumière de l'expérience acquise en 1999, et l'ensemble d'indicateurs communs doit être élargi pour couvrir d'autres domaines, tels que l'éducation et la formation, l'esprit d'entreprise et la fiscalité, la capacité d'adaptation et l'égalité des chances.

En outre, plusieurs États membres doivent intensifier leurs efforts en vue de mettre sur pied un système de suivi permettant de fournir des données détaillées avec la qualité et la comparabilité nécessaires pour une évaluation complète de la mise en œuvre et des résultats de la politique communautaire de l'emploi.

Au cours de l'an 2000, une rationalisation des rapports est prévue en matière d'emploi. Ainsi, un seul rapport de mise en œuvre sera présenté, comprenant une description de l'application des plans d'action nationaux et de leur mise à jour pour tenir compte des lignes directrices pour l'emploi 2000, et en centrant davantage les informations sur :

- des indicateurs communs visant à mesurer les progrès réalisés vers les objectifs européens et nationaux ;
 - l'évaluation des initiatives en vue d'identifier les bonnes pratiques ;
- le signalement des initiatives nouvelles ou des mesures intéressantes ».

Parmi ces recommandations, deux d'entre-elles nécessitent, ou du moins plaident fortement pour la mise en place d'un fichier tel que le RPE. D'une part la volonté d'avoir des indicateurs communs, et d'autre part la volonté d'un suivi plus détaillé.

Les indicateurs

Bien entendu, il n'est pas indispensable de mettre en place un fichier centralisé pour avoir des statistiques. On peut parfaitement récolter une fois par an les données et les analyser. C'est le système utilisé avant la mise en place du RPE. Les informations reprises dans le RPE étaient déjà fournies par les différents acteurs. Chaque année, l'Orbem fournissait une disquette avec un tableur à remplir. Le fichier centralisé a deux avantages dans ce contexte. D'une part, il permet de capter les évolutions en temps réel. D'autre part, le fichier est aussi un logiciel qui traite ces données et fournit directement des indicateurs. Ces deux changements ne sont pas anodins.

Des questions techniques

Le fait que le RPE n'est pas juste un fichier où l'on archive, mais un logiciel qui traite les informations, nous paraît relevant. Il est logique de centraliser le traitement de ces

données. La technique elle-même amène certains fonctionnements qui lui sont justement fonctionnels. Elle constitue un écosystème auquel les différentes procédures s'adaptent. C'est-à-dire que ces changements se justifient pour une raison de cohérence technique, mais à leur tour entraînent toute une série d'autres changements qu'on ne prend pas en compte. Ainsi, certains travailleurs d'Actiris affirment que l'intérêt principal du RPE est de simplifier, à leur niveau, le traitement des attestations qu'ils doivent remettre aux associations pour qu'elles justifient leurs subsides européens (FSE).

L'angoisse de la courbe descendante

Le fait de passer au « temps réel » change en partie le type de regard qu'on porte à ces données et renforce ce regard individualisant. On passe en quelque sorte d'un regard sociologique vers un regard de management. Lorsqu'on a des données annuelles, on se demande comment les interpréter ? « Qu'est-ce que cela signifie ? Dans quelles interactions on est ? Avec des données en temps réel la question est, plutôt est-ce que je fais bien mon travail en ce moment ? » D'autant plus que ce qu'on voit évoluer quotidiennement c'est la courbe avec le travail qu'on fournit. Le regard est surtout posé sur les associations et les « usagers » et non sur la société. Sans rentrer dans la psychologie, on peut néanmoins constater qu'il nous amène à nous dire : « cette courbe c'est moi » lorsqu'elle est en temps réel. On vit avec elle, on angoisse lorsque le taux de sorties « positives »⁵⁷ diminue. Avec des statistiques annuelles, il y a une distance un peu plus importante. Quand on pense en termes de durée, il y a une place pour penser aussi des événements extérieurs à soi et à son association.

Les chiffres deviennent moins un moyen d'intégrer un contrepoint sociologique au regard individualisé, qu'un instrument pour vérifier si chaque association, chaque travailleur, est dans la bonne moyenne. Pour l'instant, ce contrôle n'est pas exercé sur les associations. Mais la pression est bien réelle, parce qu'on sait que cela rentre dans la logique. Et puisque la possibilité technique existe, tôt ou tard, quelqu'un viendra nous dire qu'il faut « lever les tabous », qu'on ne « peut pas se voiler la face » et que « toutes les garanties éthiques seront mises en place »... et mettra en place un contrôle en temps réel.

Ceci nous amène à la deuxième question, celle du suivi, c'est-à-dire du regard en temps réel qui existe déjà pour les usagers. Mais pour prendre en compte cette question, il faut comprendre ce que signifie ce suivi. Comprendre le contexte de la mise en place du RPE, comment apparaît cette préoccupation, d'où vient-elle ?

Le contexte dans lequel est imaginé ce fichier en Belgique

« En Belgique tout cela se passe dans le cadre de négociations complexes. Ces négociations impliquent comme d'habitude des coalitions très larges et sont traversées de part en part par la question communautaire. Par ailleurs, elles se passent à la fois sur deux niveaux de pouvoir : fédéral et régional.

Cela limite en grande partie la capacité d'opposition des partis au niveau politique, tout en rendant les choses difficiles à lire pour le commun des mortels. Du coup, les seuls à comprendre l'enjeu et tenter une mobilisation sont les travailleurs de l'ISP »⁵⁸.

57 On entend par sorties « positives » soit la mise à l'emploi, soit un RAE (Recherche Active d'Emploi) ou encore l'inscription dans une autre formation.

58 Dans ce contexte, les vraies oppositions viennent des travailleurs sociaux eux-mêmes, et il faut, croyons-

Les « Lignes directrices pour les politiques de l'emploi 2000 » validées par l'UE parlent de mesures « préventives et actives ». En Belgique, ces mesures vont accoucher de l'État social actif dont les premiers pas coïncident avec le début des essais du RPE. En effet le discours fondateur de Frank Vandembroucke sur Den Uyl date aussi de 1999. Voici la description du rôle de l'État qu'il propose.

L'activation

« Il est vrai que l'État social traditionnel est, dans un certain sens, passif. Ce n'est qu'après l'apparition d'un risque social qu'il agit par l'intermédiaire de ses organes qui déploient leur arsenal d'allocations. L'État social actif veut suivre une nouvelle approche. De surcroît, l'objectif qu'il poursuit est différent lui aussi. Il ne s'agit plus seulement d'assurer les revenus, mais aussi d'augmenter les possibilités de participation sociale, de façon à accroître le nombre des personnes actives dans la société. Cette ambition suppose une politique proactive, qui insiste davantage sur les investissements dans les personnes, sur le travail sur mesure, sur la responsabilité personnelle des différents acteurs intervenant sur le terrain social.

À l'évidence, activation est un mot clé. Il convient, autant que possible, de supprimer ou de corriger les mécanismes de l'actuel système de sécurité sociale qui découragent les gens au lieu de les encourager à être actifs, de façon à ce que le filet de protection sociale ne constitue plus un piège à l'emploi.

De plus, l'État social actif a un effet proactif. Il n'attend pas qu'un risque social se produise ; au contraire, il met l'accent sur la prévention. Il peut le faire précisément parce qu'une série de nouveaux risques sociaux sont bien plus prévisibles. Le filet de protection, les soins restent indispensables, mais il faut une approche plus large. Il ne faut pas seulement une "prévoyance", il faut aussi une "surveillance", afin de supprimer dans les meilleurs délais la dépendance de soins »⁵⁹.

Deux priorités se dégagent : la prévention et l'activation. Dix ans plus tard, on les retrouvera partout dans le domaine social, dans l'éducation, la santé, l'accueil des SDF ou celui des chômeurs.

L'agitation

C'est justement ce que le RPE met en avant : « l'activité », le caractère proactif du chômeur. Le plus immédiatement visible, c'est la liste des démarches entreprises par ce dernier. De la même manière que le point de vue cinématographique constitue un personnage. Il suffit de filmer ce personnage du haut vers le bas pour qu'il ait l'air minuscule et de le filmer du bas vers le haut pour qu'il ait l'air géant. Le regard du RPE construit, constitue d'une certaine manière un chômeur. Le demandeur d'emploi devient une somme des démarches institutionnelles. Ou, plutôt, la somme des démarches objectivables.

Qu'est-ce que ça apporte de le regarder de cette manière ? Nous savons tous, par exemple, que les démarches informelles sont souvent beaucoup plus efficaces pour trouver un emploi. Mais elles n'apparaissent pas, car leur notation dans le fichier est difficile et elles sont impossibles à contrôler.

nous, rappeler la création du collectif ISP : <http://users.skynet.be/collectif.isp/>, la manifestation en front commun syndical contre le RPE (2004), etc. :

<http://www.stopchasseauxchomeurs.be/fichiers/CPmanifestationISP2705.PDF>

59 VANDENBROUCKE Frank « Discours de Frank Vandembroucke le 13 décembre 1999.

Exposé Den Uyl (L'État social actif) » : <http://oud.frankvandembroucke.be/html/soc/ZT-991213.htm>

Autre exemple, le travailleur social coche la case : « le demandeur d'emploi a arrêté sa formation » ou « aucun stage n'a été suivi à l'issue de la formation ». Malgré l'ajout possible d'explications en remarque, hormis les raisons médicales, la situation est source de suspicion envers le chômeur. Peut-être que le fait d'arrêter était beaucoup plus raisonnable, mais ça implique ne pas s'agiter.

Ce qui n'apparaît jamais, c'est la situation concrète dans laquelle les choses se passent. Bref, ce qui disparaît est le social ou plus largement l'environnement. C'est le tour de passe-passe de toutes les approches techniques : la complexité disparaît parce qu'on en fait abstraction. On ne regarde que le chômeur, isolé du contexte dans lequel il se trouve, alors effectivement le seul paramètre qu'on peut prendre en compte est : « est-ce qu'il s'agit? Est-ce qu'il est adapté ? » De la même manière qu'on isole le fichier RPE des enjeux dans lesquels il se trouve et on se demande seulement s'il fonctionne.

Le RPE n'apporte pas « plus » de lisibilité, mais une certaine lecture des choses. Comme dans toute lecture il y a des éléments qui sont mis en avant, d'autres qui sont en pointillés, et d'autres qui n'ont pas leur place. Il y a des choix qui sont faits. Du coup, valoriser une certaine lecture implique aussi d'en délégitimer d'autres.

Depuis le terrain ?

Il est logique, ou du moins il est habituel, de présenter les choses dans l'ordre inverse : partir du terrain pour remonter vers les « décideurs ». Or, dans le cas qui nous occupe, deux raisons nous poussent à partir des instances européennes pour rejoindre, en fin de compte, le terrain. D'une part, cette présentation suit l'ordre logique et chronologique de l'initiative. Elle a été imaginée, conçue et mise en place au niveau européen puis retranscrite en Belgique par les instances régionales. Cette décision ne répond pas à des problèmes du secteur, mais à des positionnements politiques et des problèmes de gestion des institutions européennes puis régionales. D'autre part, sans passer par ce « détour », les remarques venues du terrain peuvent sembler peu pertinentes. Alors que placées dans le contexte de l'implémentation de ce fichier, les défaillances pointées par les associations, les syndicats et les usagers, ont un tout autre sens.

Un exemple parmi tant d'autres : n'est-il pas étrange que partant du souci de « mieux communiquer », les missions locales, les organismes de formation, de placements... reçoivent les chômeurs en regardant un ordinateur?⁶⁰ Ce n'est pas une question d'humanité, de morale ou de gentillesse. Au contraire, il s'agit d'une question matérialiste: le dispositif détermine en grande partie ce qu'on peut y faire.

Le résultat très concret de ce dispositif est que l'entretien ne peut pas être l'occasion de trouver, d'inventer ensemble, des solutions, un mode de vie. Ce n'est pas à cette personne-là que doit parler le travailleur social, mais à celle qu'il peut lire dans l'ordinateur. Il est évident que ce genre de lecture est tout à fait adéquat à l'existence disciplinée, linéaire et prévisible d'un trader dont les intitulés de fonction vont effectivement résumer la vie. Mais il est tout aussi évident que la vie riche et originale de quelqu'un qui traverse la moitié de l'Asie à pied avant d'arriver en Belgique n'y rentrera pas. Dans le premier cas, les possibilités sont évidentes, elles sont tracées d'avance, dans le deuxième non, simplement parce qu'on a affaire à une vie singulière.

Mais ce n'est pas un dysfonctionnement car il n'est pas question de chercher quelque chose, surtout pas d'inventer, mais de voir comment les gens peuvent acquérir les compétences nécessaires au marché.

60 Certaines notes préconisent de tourner l'écran de telle manière que « l'utilisateur » puisse aussi regarder, mais ça ne change rien sur le fond.

Ce fichier qui est pourtant destiné au secteur social offre une sorte de prime à ceux qui ont une vie normalisée. Il est fonctionnel avec un type de travail social, c'est-à-dire avec l'idée que la société est le marché du travail, et l'objectif du travail social est de rendre le corps social docile au marché.

Parfois il rentre difficilement dans le travail social, ça grince un peu et c'est normal, c'est même heureux. En effet, les tâches demandées depuis la mise en place de l'État social actif sont très éloignées de ce qu'on demandait jadis à un travailleur social, la matière et les objectifs ont changé. Il ne faut pas pour autant tomber dans la nostalgie d'un paradis qui n'a jamais existé.

Conclusion

Par le simple fait que certaines informations se retrouvent côte à côte, le RPE fabrique une sorte de cohérence, car désormais, tout le monde est partenaire. L'idée que tous les opérateurs aient le même objectif parce qu'ils s'occupent chacun à leur tour d'une même personne semble très rationnelle et très propice à un travail efficace.

Mais le problème est que la vie d'une personne possède plusieurs dimensions et que l'insertion n'en prend en compte qu'une seule : une sorte d'agitation hystérique autour de l'emploi. Se former n'est pas la même chose que chercher un emploi. Chercher un emploi n'est pas la même chose que correspondre à des critères pour recevoir des allocations de chômage. Chercher un travail n'est pas la même chose qu'avoir des projets dans la vie. Tout cela est lié, mais ce n'est pas la même chose. Or, à force d'unifier l'objectif et le fonctionnement de ces secteurs, on ne fait qu'unidimensionnaliser les gens. Seul le type de rapport au marché de l'emploi devient visible.

De la même manière que l'avocat de la défense et le procureur concourent tous deux à la justice sans être « partenaires », il est possible que différents acteurs sociaux concourent à faire un travail social sans se fondre dans un objectif unique. Qu'il y ait des différences d'approches, d'objectifs voire même des conflits ne nuit pas forcément à l'efficacité de l'action. Au contraire, cette sorte de mur qui est en train de se constituer, et que le RPE contribue à cimenter, détruit l'efficacité particulière de chaque acteur. La seule chose qui compte c'est de se débarrasser au plus vite des « usagers », montrer qu'ils se sont agités assez pour ne plus dépendre de notre service.

La cohérence inventée est celle d'un système. Dans le fichier, le système est cohérent, et la vie des gens trop désordonnée, pas assez adaptée. Il ne faut pas chercher dans cette histoire « l'humain broyé par la technique » ou des inepties de ce genre. La seule manière de comprendre est de la politiser.



cfs·ep
COLLECTIF FORMATION SOCIÉTÉ
ÉDUCATION PERMANENTE - COHÉSION SOCIALE

Collectif Formation Société asbl

Rue de la Victoire 26, 1060 Bruxelles

Tél. : 02/ 543 03 03 – Fax : 02/ 543 03 09

www.cfsasbl.be – info@cfsasbl.be

Prix 4€



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

